

Catalogue 92 310F

Guide sur la géographie

Référence géographique



91

Recensement

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Pour nous joindre

Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous diverses formes. Outre les publications, des totalisations normalisées et spéciales sont disponibles sur support papier ou électronique. Des cartes et d'autres documents géographiques de référence sont disponibles pour certains genres de données. Dans certains cas, des ateliers et des séminaires procurent des renseignements complémentaires sur certains sujets.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes les demandes de renseignements au sujet des produits et services doivent être adressées au centre de consultation de Statistique Canada de votre région :

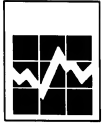
St. John's	1-800-565-7192	Winnipeg	(204) 983-4020
Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691

Un numéro d'appel sans frais est offert aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur du secteur d'appel local des centres régionaux de consultation :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Colombie-Britannique et Yukon	1-800-663-1551
Appareils de télécommunications pour les malentendants	**1-800-363-7629**
Sans frais (Canada et États-Unis)	**1-800-267-6677**

Comment commander les produits

On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise du centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près, ou en écrivant à la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements sur les produits et services électroniques. Voir le bon de commande à la fin du présent produit pour d'autres détails.



Statistique Canada

Guide sur la géographie

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

Août 1993

Prix : Canada : 10.00 $
États-Unis : 12.00 $ US
Autres pays : 14.00 $ US

Catalogue 92-310 F

ISBN 0-660-93506-6

Ottawa

This publication is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Guide sur la géographie

Publié aussi en anglais sous le titre: Geography guide book. ISBN 0-660-93506-6 CS92-310F

1. Canada -- Géographie -- Méthodes statistiques --Guides, manuels, etc. 2. Statistique Canada -- Catalogues.
3. Canada -- Recensement, 1991 -- Guide, manuels, etc. I. Statistique Canada. II. Titre.

HA741.5.1991 G4614 1993 917.1'0021 C93-099396-9

Pour citer ce document

Statistique Canada. Guide sur la géographie. Ottawa: Industrie, Science et Technologie Canada, 1993. Recensement du Canada de 1991. Numéro 92-310F au catalogue.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences - Permanence of Paper for Printed Library Materials. ANSI Z39.48-1984

∞

Préface

La présente publication représente l'un des nombreux guides de référence publiés dans le cadre du recensement de la population et des logements. Elle a pour principal objet de venir en aide aux personnes désirant utiliser les données du recensement et qui ne sont pas familières avec les complexités de la perspective géographique de ces données.

Le présent guide a été développé par le personnel de la Division de la géographie de Statistique Canada. Cette division est chargée de la conception et de la mise à jour des systèmes géographiques utilisés dans le cadre du recensement et de nombre d'autres programmes statistiques de Statistique Canada. On peut obtenir des renseignements supplémentaires sur les produits et services de la Division de la géographie en consultant le **Catalogue de la géographie de 1991**. En outre **GEOREF**, outil de référence informatisé, peut également être utile à de nombreux utilisateurs ayant des besoins en matière de document de référence sur la géographie. D'autres documents de référence générale qui présentent un intérêt sont le **Dictionnaire du recensement de 1991** (n° 92-301F au catalogue) et le **Catalogue du recensement de 1991** (n° 92-302F au catalogue). Vous trouverez une liste complète de tous les produits et services de référence géographique, suivie d'instructions sur la façon de les obtenir aux pages 33 à 35 du présent guide.

Le dernier recensement de la population et des logements a permis de faire un portrait statistique détaillé du Canada au 4 juin 1991, perpétuant la longue tradition qui a pris naissance au pays en 1666. Les renseignements recueillis dans le cadre du recensement portent sur de nombreux sujets tels que le logement, l'origine ethnique, la langue, la situation des particuliers dans la famille, l'âge, le revenu, la situation vis-à-vis de l'activité et la profession. Les données du recensement constituent des éléments essentiels pour les recherches entreprises dans tous les secteurs de la société canadienne, notamment l'administration publique, le secteur des entreprises et le secteur de l'éducation.

J'aimerais exprimer ma gratitude aux millions de Canadiens qui ont rempli leur questionnaire de recensement de même qu'à ceux qui ont apporté leur aide à Statistique Canada tout au cours de la planification et de la réalisation du recensement.

Le Statisticien en chef du Canada

Ivan P. Fellegi

Note d'introduction

La présente publication est conçue à l'intention des utilisateurs qui n'ont pas l'habitude d'utiliser les données de Statistique Canada dans un contexte géographique. Par souci de simplification, nous n'abordons pas les caractéristiques plus complexes ou du moins en traitons de façon très superficielle. Le personnel de Statistique Canada de n'importe quel Centre régional de consultation sera heureux de discuter avec vous des questions se rapportant à votre cas particulier.

La table des matières ci-après décrit la structure du présent livret. Les cinq études de cas représentent des exemples précis de la façon d'aborder les aspects géographiques de demandes de données de type courant. Si les noms et les cas examinés relèvent de la fiction, les situations décrites sont de type très courant. Les études de cas sont simplifiées et ne portent que sur les aspects géographiques des situations. Dans la plupart des cas, il faut prendre en considération d'autres facteurs importants relatifs à la recherche et à l'entreprise dont nous ne tiendrons pas compte ici.

On mentionne dans le présent livret de nombreux produits électroniques et publications du recensement de 1991. Certains d'entre eux seront déjà en vente au moment de la publication du présent guide alors que d'autres seront offerts plus tard. On peut obtenir des renseignements sur la date de diffusion des produits dans n'importe quel Centre régional de consultation de Statistique Canada.

Table des matières



1. Structure géographique des données du recensement de Statistique Canada

Une perspective géographique se révèle nécessaire pour répondre à certaines questions, notamment : que se passe-t-il dans cette province? dans ce secteur de marché? dans ce quartier? La possibilité de produire des données pour des régions géographiques précises dépend de la façon dont les données sont recueillies, emmagasinées et extraites. Si on mesure un événement qui se produit partout au Canada et que l'on couvre toutes les personnes, il est possible de produire des données géographiques très détaillées. Pour cette raison, le recensement de la population et des logements fournit les données géographiques les plus détaillées parmi tous les programmes de données de Statistique Canada. Le présent guide aborde la géographie du recensement de la population et des logements de 1991.

Première étape

Le **recensement de la population** et des logements (ci-après appelé recensement) permet de recueillir des données sur chaque personne vivant au Canada en fonction de l'endroit où elle demeure. L'unité de mesure de base est le logement. En d'autres termes, on commence, dans le cadre du recensement, par repérer tous les lieux de résidence au Canada. À chaque logement « privé occupé » correspond un ménage qui comprend une personne ou plus. (Des procédures spéciales ont été mises en oeuvre pour dénombrer les personnes n'ayant pas de domicile fixe.) On attribue à chaque logement une série d'identificateurs géographiques aux fins des totalisations de données qui seront faites ultérieurement.

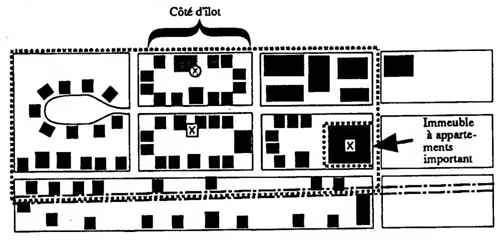
Le premier identificateur géographique attribué découle directement de la première étape de la collecte. Comme tous les logements sont repérés au cours d'une recherche visuelle dans un secteur auquel est affecté un **recenseur**, on attribue à ce secteur un numéro d'identification géographique particulier et on le délimite de façon précise pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'omission et qu'aucun ménage ne soit dénombré deux fois. Dans les régions rurales, ce « territoire » peut couvrir de vastes étendues de terres, mais dans les villes il est habituellement formé de plusieurs îlots (reportez-vous au graphique à la page suivante). Comme ce secteur correspond habituellement à la région géographique dénombrée par un recenseur, il est appelé **secteur de dénombrement**, que l'on abrège SD. On attribue à chaque logement d'un secteur de dénombrement le code géographique unique du secteur de dénombrement (ce qui aide à la classification des régions géographiques).

Jusqu'en 1971, on ne pouvait obtenir de données selon un découpage géographique plus détaillé. Dans les plus grands centres urbains, nous disposons maintenant d'un système d'identification géographique plus détaillé qui permet de diffuser les données selon un découpage géographique plus fin. Il s'agit du **côté d'îlot** qui correspond habituellement à un côté de rue situé entre deux intersections consécutives ou l'intersection de traits physiques importants comme les voies ferrées. En fait, il s'agit d'une petite rangée de maisons. On attribue à chaque grand immeuble d'appartements un numéro de côté d'îlot distinct si ce dernier constitue un SD complet. Certains immeubles d'appartements peuvent comprendre plus d'un secteur de dénombrement et chaque SD aura son côté d'îlot unique.

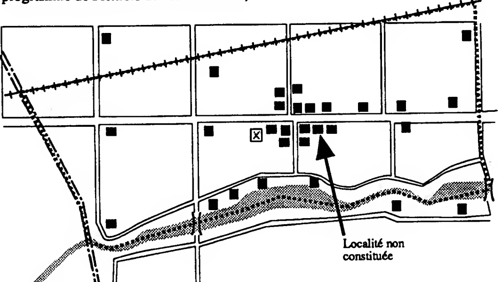
Les côtés d'îlot dans les grandes régions urbaines et les secteurs de dénombrement dans le cas des régions rurales et des plus petites régions urbaines représentent le niveau de découpage le plus détaillé pour la plupart des applications géographiques. En d'autres termes, lorsqu'on totalise les données du recensement selon des unités géographiques, il faut soit inclure, soit exclure tous les ménages compris dans l'unité de base (le côté d'îlot ou le SD selon l'endroit). Le cas C présenté plus loin dans le présent livret traite de la seule exception à cette règle.

Pour de nombreuses applications, il est plus commode de considérer le SD ou le côté d'îlot comme un point plutôt que comme une petite superficie ou bande de terrain. On détermine alors un point représentatif (appelé auparavant centroïde) situé à un endroit approprié du SD ou du côté d'îlot. Le diagramme ci-après présente plusieurs exemples de ces **points représentatifs**; cependant tous les points représentatifs ne sont pas montrés.

Secteurs de dénombrement



Secteurs de dénombrement typiques pour un grand centre urbain (dans le programme de Fichiers du réseau routier).



Secteur de dénombrement à l'extérieur de la couverture de Fichiers du réseau routier.

- Limite de secteur de dénombrement
- Voie ferrée
- ☒ Point représentatif du secteur de dénombrement
- Ligne hydro-électrique
- ⊗ Point représentatif du côté d'îlot

Les hiérarchies des unités géographiques

L'approche géographique générale adoptée dans le cadre du recensement pour structurer la diffusion des données est l'utilisation d'un système d'unités de base dans lequel les plus petites unités sont agrégées pour former des unités plus grandes, qui à leur tour sont regroupées en unités plus vastes jusqu'à ce que le regroupement d'unités représente l'ensemble du Canada. Chaque agrégation correspond à un niveau dans la hiérarchie des unités géographiques. Toutefois, comme il faut prendre divers facteurs en considération selon les différents genres d'utilisateurs, ce système hiérarchique devient quelque peu compliqué.

La première complication découle du fait que le Canada, les provinces et les territoires sont déjà divisés en régions officielles aux fins des administrations locales et régionales. Il s'agit d'un des systèmes clés utilisés en vue de la diffusion des données du recensement, appelé système des régions géographiques « **administratives** ». Ce système comprend les unités locales organisées officiellement comme les municipalités, les townships, les réserves indiennes (qu'elles soient reconnues ou non comme municipalités par une administration provinciale), les comtés, les districts régionaux et les municipalités régionales.

Par ailleurs, tout le territoire du Canada n'est pas structuré officiellement de cette façon cohérente. Par exemple, à Terre-Neuve, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, il n'y a pas de palier intermédiaire d'administration locale entre les provinces et les municipalités (qui correspondrait à des régions telles celles que l'on nomme comtés ou districts régionaux, ou encore municipalités régionales), comme c'est le cas dans les autres provinces. C'est pourquoi Statistique Canada, en collaboration avec les provinces en question, a délimité des régions équivalentes. De même, des régions de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique ne comptent pas de municipalités locales officielles, et ces régions sont administrées directement par l'administration fédérale, provinciale ou du comté. En conséquence, on a délimité, à la suite de consultations, des régions équivalentes.

Les hiérarchies géographiques comprennent divers niveaux. Certains de ces niveaux s'emboîtent complètement dans le niveau supérieur, mais ce n'est pas le cas pour d'autres niveaux géographiques. Le terme « **s'emboîter** » signifie que lorsqu'on regroupe toutes les régions qui sont comprises dans une région plus grande, toute la surface de la région plus grande est couverte et il n'y a pas de chevauchement. En outre, il faut tenir compte de plusieurs hiérarchies différentes en raison des diverses origines des unités géographiques.

La première et la plus petite unité de base, pour tout le Canada, est le secteur de dénombrement, qui constitue aussi le premier niveau de toutes les hiérarchies. En 1991, il y avait 45 995 SD comptant en moyenne 400 habitants dans les régions rurales et 900 dans les centres urbains. Toutes les unités géographiques de niveau supérieur sont subdivisées en SD entiers.

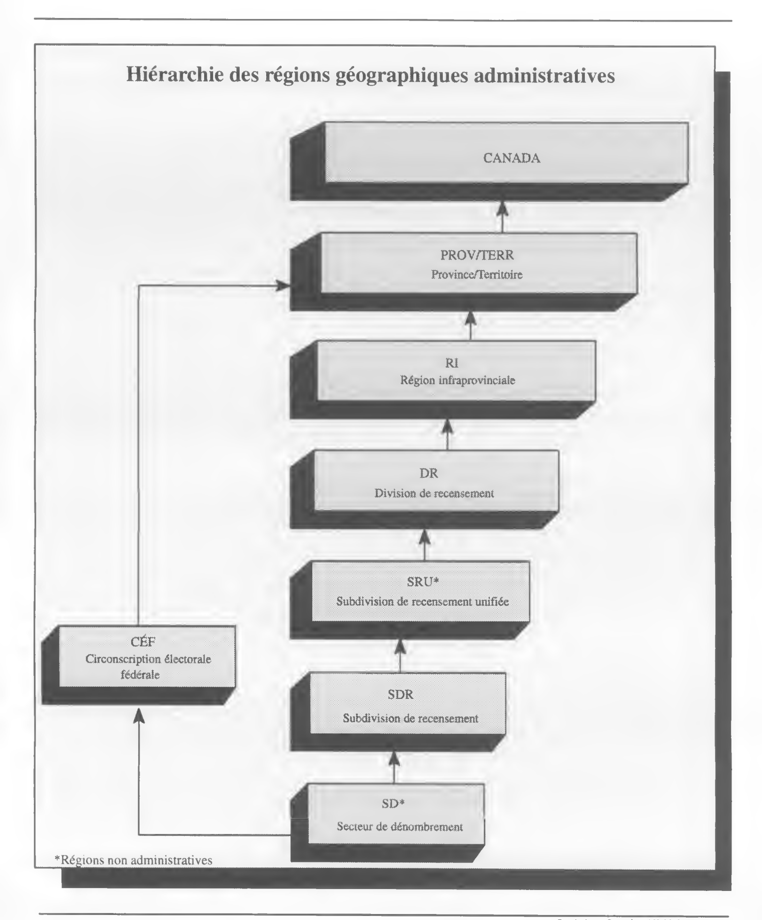
Hiérarchie des unités géographiques administratives

Comme les résultats du recensement servent à déterminer la représentation électorale fédérale, l'une des unités géographiques administratives qui comprend plusieurs SD est la **circonscription électorale fédérale** ou CÉF (territoire représenté par un député au Parlement fédéral). Le regroupement de ces circonscriptions forme les provinces et les territoires qui, pris ensemble, forment le Canada.

Le fait que les SD peuvent aussi être regroupés pour former des municipalités ou leur équivalent est un autre exemple de hiérarchie de régions administratives. Les municipalités et leur équivalent sont appelés **subdivisions de recensement**, que l'on abrège SDR. Les SDR sont regroupées pour former des comtés ou leur équivalent appelés **divisions de recensement** ou DR. Le regroupement de DR forme les provinces et les territoires. La Nouvelle-Écosse, par exemple, compte 18 comtés, notamment Guysborough et Colchester. La DR de Colchester est formée de six SDR.

Une importante agrégation spéciale de subdivisions de recensement est la **subdivision de recensement unifiée** (SRU). Le niveau des SRU, situé entre le niveau des SDR et le niveau des DR, facilite l'analyse des données. En région rurale, la SRU est formée d'un groupe de petites municipalités habituellement comprises dans une municipalité de plus grande taille. Par exemple, une ville située dans un township sera regroupée avec celui-ci pour former une SRU. Dans les régions urbaines, les SRU sont formées d'un groupe de SDR adjacentes. Un utilisateur important de la SRU est le recensement de l'agriculture.

Le regroupement de DR, dans la plupart des provinces, pour former les **régions infraprovinciales** (RI) représente un niveau supérieur de cette hiérarchie des régions administratives. Dans certaines provinces, elles sont reconnues officiellement comme unités administratives; dans d'autres il s'agit de régions équivalentes délimitées à des fins statistiques. Ce niveau géographique sert principalement à la diffusion de données économiques. Le graphique qui figure à la page suivante fait état des liens qui existent entre ces régions géographiques administratives.


Hiérarchie des régions géographiques administratives
CANADA
PROV/TERR
Province/Territoire
RI
Région infraprovinciale
DR
Division de recensement
SRU*
Subdivision de recensement unifiée
CÉF
Circonscription électorale fédérale
SDR
Subdivision de recensement
SD*
Secteur de dénombrement
*Régions non administratives

Hiérarchie des unités géographiques statistiques

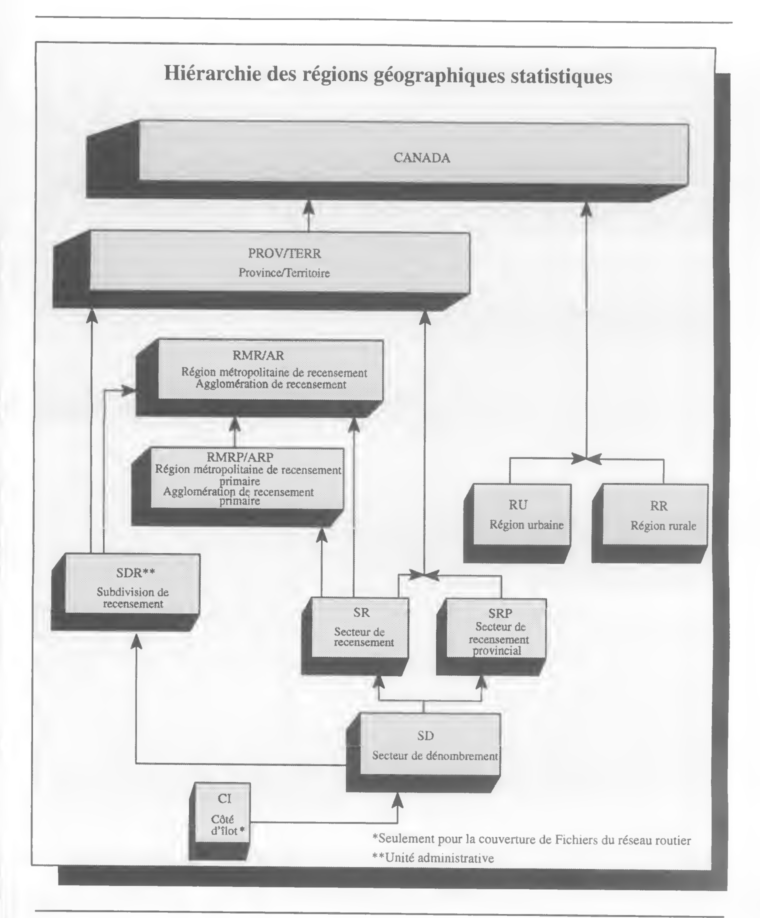
Les limites municipales officielles ont peu d'incidence sur les activités économiques en milieu urbain; en effet, les gens ne tiennent pas compte des limites municipales lorsqu'ils font leurs courses ou se déplacent du domicile au travail. C'est pour cela que Statistique Canada a créé des unités géographiques formées de regroupements de municipalités afin d'englober toute la région qui fait partie de la zone d'influence d'un grand centre urbain. Les municipalités qui sont étroitement interreliées en raison du nombre de navetteurs sont regroupées selon des directives précises. Ces unités sont appelées **régions métropolitaines de recensement** (RMR) s'il s'agit de grands centres urbains (avec un noyau urbanisé comptant au moins 100 000 habitants d'après le dernier recensement) et **agglomérations de recensement** (AR) si ce sont de plus petits centres urbains (avec un noyau urbanisé comptant plus de 10 000 mais moins de 100 000 habitants d'après le dernier recensement). À Terre-Neuve par exemple, la RMR de St. John's comprend 19 municipalités allant de Pouch Cove à l'extrémité nord jusqu'à Witless Bay, ce qui représente une région plus de dix fois plus grande que la ville de St. John's elle-même. Au recensement de 1991, il y avait 25 RMR et 115 AR.

Débutant avec le recensement de 1986 et se poursuivant en 1991, on a raffiné davantage le concept de RMR/AR. Comme l'aire d'influence d'un centre urbain continue de s'étendre avec le temps, il est possible qu'une RMR ou une AR s'étende au point de chevaucher la limite d'une RMR ou AR voisine. Lorsque cela se produit, Statistique Canada désigne les composantes distinctes comme **régions métropolitaines de recensement primaires** (RMRP) et **agglomérations de recensement primaires** (ARP) dont le regroupement forme une RMR ou une AR de plus grande taille. Ainsi, dans certaines RMR, il peut y avoir une RMRP et une ou deux ARP. Quelques AR englobent deux ARP. L'AR de Sydney, en Nouvelle-Écosse, par exemple, comprend l'ARP de Sydney et l'ARP de Sydney Mines.

Les utilisateurs ont souvent besoin de données sur des régions plus petites que les municipalités. Pour répondre à ce besoin, Statistique Canada a créé dans toutes les RMR et plusieurs AR (AR comportant une subdivision de recensement dont la population s'élève à au moins 50 000 habitants selon les résultats du recensement précédent) les **secteurs de recensement** (SR) qui correspondent en gros à des quartiers comptant de 2 500 à 8 000 habitants (de préférence environ 4 000). Les limites des SR suivent en général des traits physiques permanents comme des rues importantes ou des voies de chemin de fer et doivent correspondre le plus possible à celles de régions présentant une certaine cohésion sur le plan des caractéristiques socio-économiques. Une des caractéristiques particulières des SR est que leurs limites sont généralement maintenues identiques d'un recensement à l'autre pour qu'on puisse les comparer dans le temps. Lors d'un prochain recensement on pourra fractionner un SR, mais de telle sorte qu'il sera facile d'en reconstituer les limites pour qu'elles correspondent à celles des recensements antérieurs. Cette caractéristique implique cependant que les limites des SR ne respectent pas nécessairement les limites des SDR ou des DR. Habituellement, les SR ne s'emboîtent plus dans les régions plus grandes lorsque des municipalités voisines rajustent leurs limites entre les recensements. Les limites des SR doivent respecter les limites des SDR ou des DR lorsque ces dernières coïncident avec les limites d'une RMR ou d'une AR. Dans la pratique toutefois, il existe peu de cas de SR qui ne s'emboîtent pas parfaitement dans une SDR ou une DR.

Les SR ont une longue tradition comme unité de prédilection pour l'analyse des quartiers car des données sont disponibles pour ce niveau depuis longtemps (pour une longue période, c'était les seules données facilement disponibles à un niveau inframunicipal).

Le concept de SR s'applique également à l'extérieur des RMR et des AR subdivisées en secteurs de recensement; il s'agit alors de **secteurs de recensement provinciaux** (SRP). Ensemble, les SR et les SRP représentent toute la superficie du Canada. Les SRP ne respectent pas toujours les limites des SDR ou des DR, bien que ce soit le cas la plupart du temps. Il faut prendre note que les limites des SRP n'ont pas été mises à jour depuis le recensement de 1981. Le graphique qui figure à la page suivante fait état des liens qui existent entre ces régions géographiques statistiques.


Hiérarchie des régions géographiques statistiques
CANADA
PROV/TERR
Province/Territoire
RMR/AR
Région métropolitaine de recensement
Agglomération de recensement
RMRP/ARP
Région métropolitaine de recensement primaire
Agglomération de recensement primaire
RU
Région urbaine
RR
Région rurale
SDR**
Subdivision de recensement
SR
Secteur de recensement
SRP
Secteur de recensement provincial
SD
Secteur de dénombrement
CI
Côté d'îlot*
*Seulement pour la couverture de Fichiers du réseau routier
**Unité administrative

Autres unités et désignations géographiques

Statistique Canada utilise également des agrégations infraprovinciales spéciales qui ne sont pas d'usage courant pour certaines enquêtes. Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, on se sert des **régions économiques** qui sont habituellement fort semblables aux régions infraprovinciales (RI). Dans le cadre des programmes de données de l'agriculture, une approche similaire consiste à utiliser comme unités les **régions agricoles**, souvent appelées **districts agricoles**. Dans ces deux cas, les DR représentent l'unité de base principale.

On désigne également les SD selon qu'ils sont ruraux ou urbains. En dehors des RMR et des AR, les terres sont soit des **régions urbaines** soit des **régions rurales**. Dans les RMR et les AR, les terres sont désignées comme faisant partie d'un **noyau urbanisé**, d'une **banlieue urbaine** (ces deux parties forment des régions urbaines) ou encore d'une **banlieue rurale**. On les désigne conformément à certaines règles ayant trait à la concentration et à la densité de population.

Système des codes postaux

La mécanisation du système postal et le fait qu'on utilise de plus en plus le publipostage ont suscité un intérêt croissant envers le système des codes postaux comme système géographique. Comme le système des codes postaux a été conçu uniquement pour faciliter la livraison du courrier, il est fort différent des systèmes géographiques utilisés par Statistique Canada.

Le système des codes postaux est un système hiérarchique puisque de petits secteurs constituent l'unité de base (souvent un côté d'îlot dans les centres urbains) à partir de laquelle sont formés de plus vastes territoires. Le code postal bien connu formé de six caractères alphanumériques est une indication de cette hiérarchie. Les trois premiers caractères correspondent à la **région de tri d'acheminement** (RTA) dont la taille dans les régions urbaines équivaut à peu près à celle de 4 à 6 secteurs de recensement. Les trois derniers caractères correspondent à l'**unité de distribution locale** (UDL) qui dans les régions urbaines équivaut souvent à un côté d'îlot (généralement un côté de rue situé entre deux intersections consécutives). Chaque RTA englobe un grand nombre de UDL. Dans les secteurs desservis par un facteur, des groupes de UDL forment l'**itinéraire du facteur** appelé tournée du facteur (TF), secteur plus grand qu'un SD mais plus petit qu'un SR. Contrairement au système géographique du recensement qui demeure inchangé pendant cinq ans, de constantes modifications sont apportées au système géographique postal.

La plupart des limites des districts postaux et des routes postales correspondent fort peu aux limites des régions établies en vue du recensement, même si dans les régions urbaines elles sont établies à partir de la même unité de base (le côté d'îlot). En outre, en raison de la complexité de la livraison du courrier, que l'on songe seulement aux boîtes postales, aux boîtes postales communautaires (« super-boîtes »), aux gros expéditeurs de courrier et aux routes rurales, il est souvent difficile d'établir des correspondances entre le système géographique postal et les unités géographiques utilisées par Statistique Canada et inversement. Pour aider les utilisateurs de la géographie postale, Statistique Canada a créé un fichier d'appariement appelé le **Fichier de conversion des codes postaux** (FCCP). Le FCCP indique lorsque c'est possible dans quel(s) SD est situé chaque RTA-UDL, et quel est le point représentatif pour le secteur défini selon le code postal, d'après la base de données des côtés d'îlot ou les renseignements sur le SD. Le FCCP facilite l'analyse des données codées selon le code postal, combinées aux données du recensement. Les utilisateurs doivent prendre note que la géographie postale et la géographie du recensement ne peuvent être appariées parfaitement.

Statistique Canada publie peu de données présentées selon le système géographique postal, et les données publiées portent généralement sur les RTA urbaines. Certains programmes de Statistique Canada publient des données selon le système géographique postal lorsque les liens sont assez précis (série **Profils des RTA urbaines** du recensement de 1991), ou lorsque les données initiales comprenaient le code postal (par exemple les programmes de données administratives de Statistique Canada présentant des renseignements sur les déclarants). Il faut, dans tous les cas, faire preuve de prudence en raison des modifications apportées constamment aux limites des régions géographiques postales.

Autres systèmes géographiques

De nombreuses autres façons de structurer le Canada mettent en jeu un cadre spatial, par exemple les subdivisions selon les zones d'échanges téléphoniques, les zones pédologiques, les zones d'écoute (radiodiffusion) ou « empreintes », les secteurs de vote, les circonscriptions provinciales, les quartiers établis aux fins des élections municipales, les zones climatiques, les bassins hydrographiques et ainsi de suite. Il est difficile d'établir des correspondances entre ces systèmes et le système géographique du recensement. Toutefois, il est toujours possible de compiler des estimations assez proches de données du recensement du moment qu'on puisse tracer des lignes sur une carte. Le cas C aborde de façon plus détaillée ce genre de situation.

Nota sur la numérotation et la désignation

Les principales composantes de la hiérarchie des unités administratives (SDR, DR, provinces et territoires) se trouvent dans la **Classification géographique type** (CGT). Il s'agit d'un système de codage à trois niveaux selon lequel on attribue à chaque région un numéro unique.

D'autres systèmes de numérotation sont utilisés pour les SD (liés au code de CÉF, province ou territoire), pour les SR (liés au code de AR/RMR), pour les RMR/AR (incluant le code unique de la province sauf pour la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest dont le code commence par 9). Nous offrons des manuels indiquant tous les codes ainsi que l'emplacement sur une carte de tous les endroits à titre documentaire (voir section 10).

Statistique Canada respecte certaines conventions toponymiques. On utilise pour chaque localité reconnue par l'administration publique le nom officiel indiqué dans la CGT. Pour les régions désignées à des fins statistiques (les SD et les SR), on utilise des caractères numériques. Dans le cas de groupements de plusieurs unités géographiques établis par Statistique Canada, comme les RMR et les SRU, le nom de la localité la plus importante sert à désigner la région entière.

2. Considérations principales relatives à l'utilisation de la géographie du recensement

Dans tout effort de recherches, il faut toujours prendre en considération les avertissements et se garder des embûches lorsqu'on analyse des données et leurs éléments géographiques. Les principaux avertissements sont énumérés ci-après.

Modifications des limites

Les limites géographiques des villes, des townships, etc. sont « gelées » par Statistique Canada dans l'année du recensement (normalement le 1er janvier de l'année du recensement). En conséquence, les totalisations des données du recensement ne refléteront pas les changements de limites mis en vigueur par une ville après cette date. Par exemple, si une ville annexe une partie d'un township adjacent le 15 mars 1992, les résultats officiels du recensement de 1991 pour cette municipalité seront présentés en fonction des anciennes limites (les cartes de référence indiqueront aussi les anciennes limites) même si les données sont diffusées plus tard en 1992 ou en 1993. Le personnel de Statistique Canada effectuera des calculs spéciaux pour présenter les données de la population selon les nouvelles limites (voir cas E).

À chaque recensement, Statistique Canada redéfinit les limites des unités géographiques dont la délimitation relève de l'Agence (comme les SD, les RMR). Ces modifications sont nécessaires pour augmenter l'efficacité des opérations de collecte ou pour tenir compte de la croissance démographique et de l'évolution des régions urbaines.

Modifications apportées depuis 1986

L'intégration des changements des limites des DR au Québec découlant des modifications apportées aux limites de tous les comtés de cette province représente le plus important changement apporté au système géographique du recensement de 1991 par rapport à celui de 1986.

Contrairement aux recensements antérieurs, peu de modifications ont été apportées aux limites et aux noms des RMR et des AR entre 1986 et 1991. Pour 1991, il n'y a pas de nouvelle RMR et 7 AR ont été ajoutées, alors que six AR de 1986 ont été supprimées parce que leur noyau urbanisé a affiché un compte inférieur au minimum requis de 10 000 habitants. Les limites de cinq RMR et de 23 AR ont fait l'objet de légères modifications. Toutefois, les utilisateurs doivent être prévenus que d'importantes modifications ont été apportées aux limites et aux définitions à d'autres périodes entre les recensements précédents.

Comme les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement sont conçues de sorte qu'elles englobent toute la région située dans la zone d'influence d'un secteur de marché urbain, sans qu'on tienne compte des limites administratives, leurs limites changent en fonction de l'expansion de la région urbaine. Les données sur une région particulière définie d'après ses limites ne sont donc pas toujours comparables d'un recensement à l'autre, même si le nom de la région ne change pas. De même, les modifications apportées aux limites administratives (comme des annexions) entre les recensements entraînent des problèmes sur le plan de la comparabilité des données. Les produits de données publiés de Statistique Canada renferment des indications sur les changements survenus.

Arrondissement aléatoire et la suppression de données sur des régions

Chaque produit du recensement diffusé est soumis à des procédures élaborées en vue de réduire autant que possible la possibilité d'associer des données statistiques à une personne identifiable; les données font l'objet d'un arrondissement aléatoire ou sont supprimées pour certaines régions géographiques.

La méthode de l'arrondissement aléatoire consiste à arrondir de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) tous les chiffres d'une totalisation, y compris les totaux, à un multiple de « 5 » et, dans certains cas, à un multiple de « 10 ». Cette méthode est très efficace pour prévenir les risques de divulgation directe, de déduction par recoupements et de divulgation par soustraction, sans augmenter de façon significative l'erreur des données du recensement. Toutefois, les chiffres de population ne sont pas arrondis puisqu'ils ne fournissent aucun renseignement sur les caractéristiques des segments de la population.

La suppression de données sur des régions consiste à éliminer les données relatives aux caractéristiques de populations dont la taille se situe en deçà d'un chiffre donné. Par exemple, si des données sont diffusées pour les secteurs définis par les codes postaux ou contiennent une répartition des revenus, les données sur les régions dont la population compte moins de 250 personnes sont supprimées; dans les autres cas, les données sur les régions dont la population s'élève à moins de 40 personnes sont supprimées. Dans tous les cas, les données supprimées sont incluses dans les totaux partiels et complets aux niveaux d'agrégation supérieurs appropriés. [Pour de plus amples renseignements, voir **Le recensement de 1991 en bref** (nº 92-305 F au catalogue), pages 29 à 31.]

Démographie de jour et démographie de nuit

Il importe également de prendre en considération l'endroit où l'activité se produit par rapport à l'endroit où elle est mesurée. Par exemple, si un détaillant veut des renseignements sur la nature du marché dans le district de Portage et Main (en plein centre-ville de Winnipeg), il obtiendrait une image fort incomplète s'il n'utilisait que les données du recensement sur le quartier entourant le site en question. En effet, le recensement dénombre les Canadiens à l'endroit où ils demeurent. Comme de nombreux secteurs commerciaux sont situés près des lieux de travail qui attirent des employés venant d'une grande étendue géographique, les données locales sur le quartier seraient insuffisantes. On utilise parfois l'expression « démographie de jour » par rapport à « démographie de nuit » lorsqu'on traite de ce phénomène.

Régions à vocation touristique et de chalets

Les chiffres des régions touristiques et des régions qui comptent principalement des chalets sont un autre exemple de chiffres ne tenant compte que des résidents permanents. Dans ces régions, le recensement ne dénombre que les résidents permanents. En conséquence, les données démographiques de ces régions ne font état que des résidents qui y vivent toute l'année.

Noms de localité couramment utilisés (mais non officiels)

Statistique Canada adopte les noms et les limites établis selon la loi (ou son équivalent) sur les municipalités de chaque province et territoire. Souvent les noms et les limites ne sont pas les mêmes que ceux utilisés traditionnellement, ou par certains organismes comme Postes Canada, pour certaines régions qui sont considérées comme des unités distinctes. Par exemple, certains secteurs du Toronto Métropolitain tels que Don Mills, Willowdale et Mimico n'existent plus officiellement en tant qu'unités administratives, et on ne publie plus de données du recensement sur ces localités comme on le ferait pour des subdivisions de recensement.

De même, dans de nombreuses régions rurales, certaines localités ne sont pas des municipalités reconnues par l'administration provinciale ou territoriale. Toutefois, plusieurs personnes utilisent encore ces noms dans leur adresse postale. Statistique Canada publie une liste de ces localités dans les régions rurales sous le nom de « **localités non constituées** » ainsi que leurs chiffres de population. On peut également obtenir des données démographiques plus détaillées pour ces régions ainsi que pour les localités situées en zone urbaine, en les calculant à partir des données sur les SD ou les SR, tel que décrit dans certains des cas présentés plus loin dans la présente publication. Des sources de référence utiles pour accéder aux chiffres de population ainsi qu'aux renseignements de référence d'ordre géographique sur les localités non constituées sont le **Fichier principal des noms de localité** (FPNL), la publication sur les **Localités non constituées** (nº 92-306 au catalogue) et les **Listes des noms de localité**

(n°s 92-307 à 92-309 au catalogue) que l'on peut se procurer dans les Centres régionaux de consultation de Statistique Canada.

Il faut prendre soin de suivre certaines directives générales lorsqu'on utilise des données présentées selon les régions géographiques.

1. Prenez garde de ne pas compter des données deux fois lorsque vous agrégez diverses unités géographiques. Par exemple, si vous additionnez pour une même province les données de RMR et de certaines DR (comtés), assurez-vous qu'il n'y a pas de chevauchement de la couverture géographique. Il est impossible de compter deux fois certains chiffres lorsqu'on agrège des unités géographiques du même type (sauf dans le cas où l'on combine les données de RMRP et de ARP à celles des RMR ou des AR entières).

2. N'oubliez pas que de nombreuses régions géographiques portent un nom identique ou fort semblable. Par exemple, en Ontario, une cité, un comté, une agglomération du recensement (AR) et une région urbaine portent le nom de Peterborough. Dans les publications de Statistique Canada où l'on mentionne le nom de localité, le type de localité dont il s'agit et la province où elle se situe sont également indiqués.

3. Prenez note que certaines régions géographiques chevauchent les limites d'autres unités géographiques normalisées comme les limites provinciales. La RMR d'Ottawa - Hull, par exemple, comprend des parties de deux provinces, soit l'Ontario et le Québec. Si vous vouliez calculer la proportion de la population de l'Ontario vivant dans les RMR, vous ne pouvez prendre en considération la population totale de la RMR d'Ottawa - Hull dans vos calculs, mais seulement les personnes vivant dans la partie de la RMR située en Ontario.

   Deux municipalités chevauchent une limite provinciale : Flin Flon et Lloydminster. Toutefois, on a attribué, aux parties dans chacune des provinces, un code de la Classification géographique type unique. En conséquence, il faut agréger les données sur chacune des parties pour obtenir la population totale.

4. Lorsque vous utilisez des données de divers programmes statistiques de Statistique Canada, ou provenant d'autres sources, vérifiez si les définitions géographiques sont les mêmes, même si les données portent sur la même période. L'Enquête sur la population active, par exemple, peut utiliser les délimitations des RMR de recensements précédents.

5. Dans certains cas spéciaux, un SD peut comprendre une population relativement nombreuse, mais seulement un ménage et un logement. Il s'agit d'un « SD collectif » qui correspond généralement à un établissement institutionnel comme une maison de retraite, un établissement de soins prolongés ou une prison. Il faut prendre soin de s'assurer que les SD collectifs sont indiqués lorsqu'on utilise des données du recensement qui englobent ces secteurs.

6. La population cible du recensement de 1991 a été élargie comparativement à celle des recensements antérieurs, du fait qu'on a inclus des personnes qui n'étaient pas encore des résidents permanents du Canada, par exemple les demandeurs du statut de réfugié et les titulaires de permis de séjour pour étudiant et de permis de travail. Comme ces personnes s'installent dans les grands centres urbains de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec, « l'extension de la population cible » aura une incidence particulière sur les taux de croissance de ces centres.

7. Le niveau de détail géographique des données du recensement peut varier selon l'endroit où on se les procure. Les distributeurs secondaires autorisés de Statistique Canada (voir l'encadré) offrent un certain nombre de produits et de services découlant de la totalisation de données arrondies de façon aléatoire sur les SD. Par ailleurs, seul le personnel de Statistique Canada a accès à la gamme complète des données du recensement selon les côtés d'îlot et aux données non arrondies et non supprimées. Ainsi, si vous avez besoin de données sur des régions non normalisées qui divisent de nombreux SD urbains et dont la taille équivaut à celle d'un ou de deux SD, une demande de totalisation spéciale adressée à Statistique Canada vous permettra probablement d'obtenir des données beaucoup plus exactes que celles obtenues auprès d'un distributeur secondaire, à cause de cet accès à des données non arrondies et non supprimées qu'a Statistique Canada. Toutefois, ce problème s'atténue à mesure qu'augmente le nombre de secteurs de dénombrement agrégés.

Le rôle des distributeurs secondaires

Statistique Canada passe des contrats de licence avec un certain nombre d'organismes en vue de la distribution des données du recensement de 1991, y compris des renseignements sur la géographie. Il s'agit d'une des composantes importantes de la commercialisation et de la diffusion des données du recensement de 1991. De fait, seuls les distributeurs autorisés peuvent redistribuer les données du recensement puisque toutes les données (y compris les fichiers des limites) sont achetées en vue d'une seule utilisation sauf autorisation contraire de Statistique Canada. Dans certains cas, ces distributeurs ne font que revendre les produits normalisés offerts par Statistique Canada et, dans d'autres, ils offrent des services et des renseignements additionnels avec les produits. Vous pouvez obtenir sur demande une liste des distributeurs secondaires autorisés auprès du Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près.

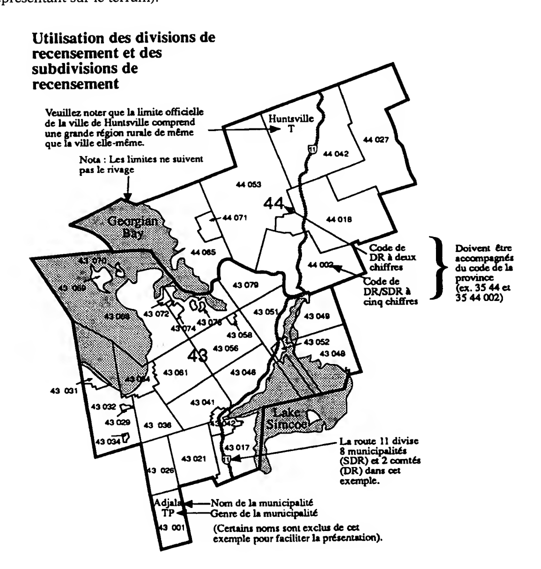
Endroits vides?

De nombreux SD et côtés d'îlot et certains SR et SDR n'ont pas de population. Cela découle de la répartition de la population et du fait que plusieurs secteurs comme les aéroports, les parcs industriels et les régions très éloignées ne sont pas peuplés. Pour diverses raisons, les régions sans population ont des limites établies même si l'on sait qu'elles n'ont pas d'habitants. Les unités géographiques « vides » peuvent causer des surprises lorsque des « trous » apparaissent dans les parties ombrées des cartes dessinées par ordinateur.

3. Cas A : Délimitation de territoires de ventes nationaux et locaux

John Cooper vient d'être nommé directeur national des ventes dans une entreprise qui veut lancer sur le marché canadien une nouvelle gamme de pièces d'automobile qui seront vendues par un important réseau de représentants internes sur le terrain chargés de visiter les points de vente. Entre autres tâches, il doit établir les zones de responsabilité de ses directeurs régionaux et, par la suite, les aider à délimiter les districts des gestionnaires régionaux ainsi que déterminer les territoires de ventes des représentants sur le terrain.

Comme l'entreprise de John tient beaucoup à réaliser des études de marché et à évaluer l'efficacité mesurée en termes de ventes, en suivant de près l'évolution des parts de marché, il doit veiller à ce que les limites des territoires correspondent à celles des secteurs pour lesquels il est facile d'obtenir rapidement, de diverses sources, des renseignements sur les marchés. De plus, comme le régime de rémunération offert est fort intéressant, John veut s'assurer que les territoires sont délimités de façon claire et équitable. L'entreprise exerce ses activités selon un système de territoires à trois paliers : les grands secteurs (sous la direction du directeur régional des ventes), les districts de ventes (gérés par un directeur des ventes) et les territoires de ventes individuels (pour chaque représentant sur le terrain).



Fractionnenent du Canada en grands secteurs de ventes

Se fiant sur son expérience acquise aux États-Unis, John décide qu'il faudra environ six directeurs régionaux pour s'occuper d'un marché de la taille du Canada. Aux États-Unis, son entreprise déterminait normalement les territoires des directeurs régionaux selon les limites des États. John décide donc d'utiliser les limites provinciales au Canada.

Le premier problème que John rencontre vient du fait que l'Ontario comprend environ le tiers de la population canadienne, ce qui veut dire qu'il faudra probablement diviser cette province en deux régions; et il est possible qu'il faille aussi diviser le Québec en deux régions. Comme il ne connaît pas bien le territoire du Canada, il demande à son assistant « de trouver les documents qu'il lui faut pour décider comment diviser les deux plus grandes provinces ».

À l'aide des cartes routières qui indiquent où se trouvent les villes principales, l'assistant de John décide de diviser la province en deux parties par une ligne nord-sud. De plus, comme il vient de Toronto, il décide de fractionner l'Ontario en se servant de la rue Yonge qui, comme il sait, est également la route 11 qui s'étend jusqu'au nord de l'Ontario. Il répond ainsi à une exigence de son patron selon laquelle il fallait choisir une limite qui serait claire pour tout le monde.

John doit alors compiler des données de profils de base sur les deux régions de l'Ontario. Pour obtenir les renseignements nécessaires, il se rend au Centre régional de consultation de Statistique Canada à Toronto. Sur place, il se rend compte que les limites qu'il a choisies ne coïncident pas avec les limites utilisées par Statistique Canada et certaines autres sources de données comme les compendiums et les almanachs. Ces documents font surtout état des limites des comtés et des municipalités (DR et SDR). Il se trouve que la route 11 ou rue Yonge passe à travers un grand nombre de ces DR et SDR. Pour obtenir des réponses à ses questions, il s'adresse alors à l'agent de diffusion des données qui lui explique qu'il peut utiliser les limites qu'il a choisies pour demander des totalisations personnalisées pour ses territoires, ou encore, qu'il pourrait délimiter à nouveau ses territoires. (Voir la page 14 pour un exemple de son dilemme.)

John se rend compte qu'il ne sera pas facile ni pratique de demander toujours des totalisations personnalisées. Il décide donc de repenser le fractionnement initial de la province. Il avait remarqué plus tôt des indications territoriales sur la carte routière, et se demande ce qu'elles représentent. Comme la légende de la carte indique qu'il s'agit des limites des comtés (DR), John se demande si Statistique Canada produit aussi une carte de ces comtés. L'agent de diffusion des données lui montre un exemplaire des **Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement** (n° 92-319 au catalogue). John achète des exemplaires des cartes pour l'Ontario et consulte ensuite les **Chiffres de population et des logements – Divisions de recensement et subdivisions de recensement** (n° 93-304 au catalogue) pour obtenir les chiffres de population des comtés, qu'il inscrit aussi sur la carte. Il finit par trouver une façon de diviser la province en deux parties dont la population est à peu près égale, et qui permet de faciliter les déplacements.

Fractionnement des secteurs en districts de ventes

Le prochain défi de John sera d'établir des districts de vente à l'intérieur de chacun des grands secteurs. Comme, à la suite de ses recherches, il en connaît un peu plus sur la façon dont les données sur les marchés sont publiées, il sait qu'il y a des façons plus efficaces de procéder que de tracer des lignes arbitraires sur une carte ou de suivre aveuglément les routes principales.

John décide rapidement d'utiliser les limites de Statistique Canada pour délimiter ses districts. Comme il lui semble logique de créer ses districts en fonction du marché, il décide de commencer avec les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR), qui sont délimitées par Statistique Canada en fonction de la zone d'influence économique des régions urbaines et sont formées par le regroupement de municipalités. Toutefois, comme l'ensemble des RMR et des AR ne représente pas toute la superficie de la province, il doit tenir compte des zones situées entre les marchés urbains et inclure les municipalités et divisions de recensement restantes dans des districts de vente. Les cartes des divisions et subdivisions de recensement, mentionnées précédemment, sont fort utiles à cet égard puisqu'elles montrent les limites des RMR et des AR, de même que les autres municipalités [les mêmes cartes sont également publiées dans la **Classification géographique type, Volume II, Cartes de référence**, n° 12-572 au catalogue, ou encore peuvent être obtenues séparément].

Fractionnement des districts de ventes en territoires de ventes individuels

La prochaine étape consiste à subdiviser les principaux centres urbains en territoires de ventes pour les représentants locaux sur le terrain. À cette fin, plusieurs options se présentent à John : les secteurs de recensement (SR), ses propres délimitations ou les régions de tri d'acheminement (RTA) du système postal. Puisqu'il n'aurait pas à se servir souvent des listes de renseignements sur les clients particuliers dans le cadre de ses activités, il décide qu'il n'aurait pas besoin de tenir compte des RTA pour délimiter les territoires (se reporter à l'encadré au bas de la page). Il peut donc soit utiliser les limites établies des SR, soit délimiter ses propres secteurs et demander à Statistique Canada (ou à un distributeur secondaire autorisé) de compiler les données du recensement pour ceux-ci. Il choisit d'utiliser les SR pour deux raisons d'ordre pratique : il s'agit d'une solution moins coûteuse et, par ailleurs, il pourrait ainsi éviter les discussions sur la façon dont les secteurs sont délimités en expliquant qu'il s'est servi des limites de Statistique Canada.

Il existe une série spéciale de publications (appelée couramment la série Profils des SR) qui présente un sommaire d'un large éventail de données du recensement pour chaque RMR et chaque AR subdivisée en secteurs de recensement (seules les AR qui comptent une SDR dont la population s'élève à 50 000 habitants ou plus d'après le dernier recensement sont subdivisées en secteurs de recensement). Ces publications contiennent aussi une carte des secteurs de recensement de la RMR ou de l'AR. Il existe en outre une série de cartes des secteurs de recensement intitulée Série « **Cartes de référence » – Régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement et secteurs de recensement**, n° 92-320 au catalogue. John utilise cette dernière série puisqu'il veut analyser les données sur un certain nombre de localités. Ici encore, il inscrit les chiffres de population directement sur les cartes, puis applique un processus itératif selon lequel il doit agréger plusieurs secteurs de recensement en regroupements de population égale. En pratique, cette méthode peut s'avérer très fastidieuse lorsqu'il s'agit de diviser de grandes régions urbaines en territoires de vente locaux. Une solution consisterait à faire appel à une société de recherche qui serait en mesure de faire cette répartition à l'aide d'un système informatique. De cette façon, on peut prendre en considération un certain nombre d'autres facteurs comme le revenu de la famille et la situation des particuliers dans la famille. On peut également acquérir un logiciel de cartographie qui permettrait de faire la même chose à son lieu de travail (voir le cas E). Enfin, on peut additionner la population des SR plus facilement en achetant les données de Statistique Canada sur disquette et en les important dans un chiffrier électronique.

> Que faire si les secteurs ont déjà été établis sans qu'on ait tenu compte des limites des SR ou d'autres unités géographiques du recensement de Statistique Canada? Se reporter au cas C.

Codes postaux ou géographie du recensement

Pour la plupart des organismes, une importante question se pose lorsqu'il s'agit de délimiter des territoires : faut-il utiliser la géographie postale ou la géographie du recensement? Si les listes d'adresses comme les dossiers de clients représentent les principales sources de renseignements et qu'on prévoit n'utiliser qu'occasionnellement les données du recensement avec ces autres sources, il est préférable d'utiliser la géographie postale pour délimiter les territoires, plus particulièrement les RTA. Toutefois, si on ne se sert pas de sources de données établies selon le système postal, il est plus logique d'utiliser la géographie du recensement. Il existe des façons de convertir les données présentées selon un des systèmes afin de les adapter à l'autre système, par exemple à l'aide du **Fichier de conversion des codes postaux** de Statistique Canada. Toutefois, comme ces conversions ne donnent pas toujours des résultats exacts, il est préférable de choisir le système de base en fonction de la plus importante source de renseignements utilisée aux fins de l'analyse. Il faut aussi tenir compte du fait que la géographie postale n'est pas disponible sur des cartes ou sur des fichiers numériques de limites de Statistique Canada.

4. Cas B : Évaluation du marché local autour du site d'un magasin

Une jeune entrepreneuse, Renée St-Jacques, a obtenu les droits pour ouvrir une nouvelle franchise d'un magasin d'approvisionnement à succursales ayant pour clientèle les entreprises à domicile. Elle envisage deux sites possibles à Sherbrooke et a besoin d'aide pour évaluer le marché autour de chacun de ceux-ci. Au siège social du franchiseur, on lui a donné quelques renseignements sur les marchés cibles et les tendances de déplacement typiques des clients. Compte tenu de ce fait et de son manque d'expérience dans la recherche d'emplacement pour magasin de détail, elle décide de se rendre au Centre régional de consultation de Statistique Canada situé à Montréal pour obtenir les données démographiques requises.

Renée était disposée à apprendre afin de faire elle-même la recherche. En réfléchissant à ce dont elle aurait besoin et en examinant certains des documents fournis par le siège social, elle a constaté qu'il lui faudrait déterminer les éléments suivants :

* L'étendue de la zone d'achalandage d'un magasin. Il s'agit de la zone englobant la région géographique autour du site du magasin, d'où provient la plus grande partie de la clientèle, compte tenu des voies de transport, de l'emplacement des concurrents et de la mesure dans laquelle les clients sont disposés à se déplacer sur une certaine distance.
* Les caractéristiques démographiques de son groupe cible formé d'entreprises à domicile ou d'entreprises à domicile potentielles (fournies par le franchiseur).
* Le nombre de clients éventuels résidant dans la zone desservie par les deux emplacements (à calculer), et si ce nombre atteint le seuil recommandé par le franchiseur.

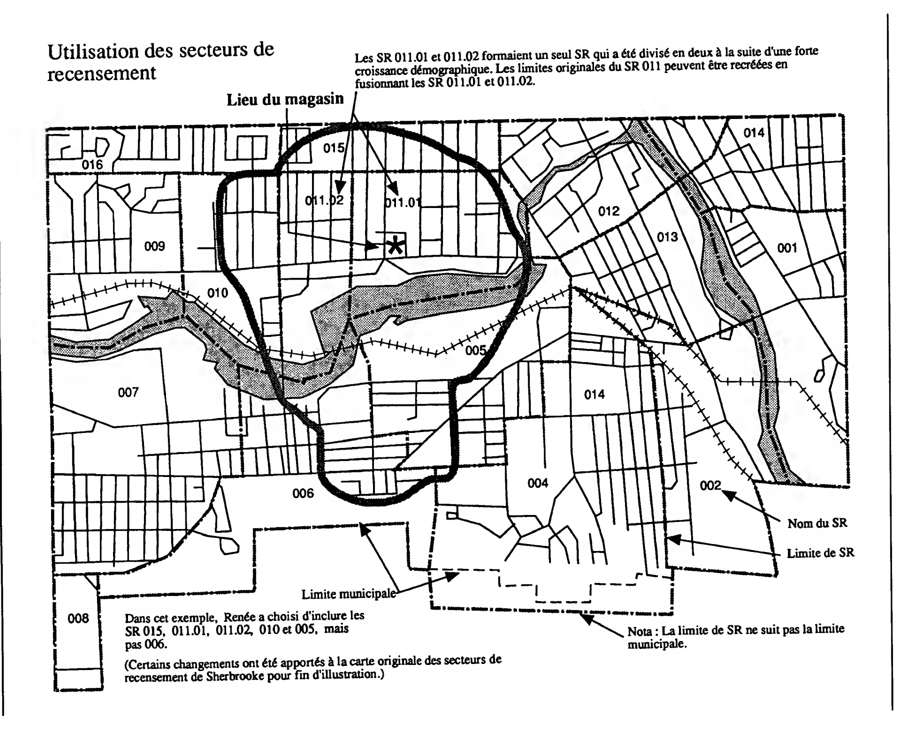
Au siège social du franchiseur, on lui a expliqué que la zone d'achalandage normale pour son nouveau magasin s'étend sur quelques kilomètres, compte tenu des possibilités de transport et d'autres facteurs d'ordre physique. Elle a acquis un plan de ville de Sherbrooke et a dessiné en gros les limites de la zone d'achalandage, en tenant compte de la rivière et du pont qui resseraient et étendaient celle-ci. Elle a ensuite apporté sa carte au Centre régional de consultation de Montréal.

En discutant avec un agent de diffusion des données au Centre régional de consultation, elle a appris rapidement que pour délimiter géographiquement les zones d'achalandage dans les grandes villes du Canada, on utilisait le plus souvent les secteurs de recensement. Il s'agit d'unités géographiques statistiques conçues pour subdiviser les villes en quartiers et pour lesquelles on diffuse un grand nombre de données du recensement qui peuvent être obtenues facilement.

Elle a comparé la carte des secteurs de recensement pour la ville de Sherbrooke, qu'on lui a montrée avec le plan de ville sur lequel elle avait dessiné des limites. Sans trop de difficultés (voir l'exemple cartographié ci-après), elle a été en mesure de déterminer quels secteurs de recensement correspondaient le plus étroitement à la région délimitée sur son plan. Dans certains cas, les limites ne coïncidaient pas exactement et elle devait décider alors d'inclure ou d'exclure le secteur de recensement en question. Elle a procédé de cette façon pour les deux sites et a obtenu ainsi, pour chacun des sites, une liste des secteurs de recensement compris dans les zones d'achalandage potentielles. Ce fut ensuite facile d'obtenir toutes les données démographiques tirées des recensements de 1991 et de 1986, pour ces secteurs. Comme les limites des secteurs de recensement restent généralement les mêmes d'un recensement à l'autre, des données comparables pour les deux périodes ont pu être compilées facilement.

Renée a appris, au cours d'autres discussions au sujet de sa demande de données avec le personnel de Statistique Canada, qu'elle aurait pu suivre de façon plus étroite les limites qu'elle avait tracées en faisant extraire des données totalisées à un niveau géographique plus détaillé (voir encadré à la page 19), au moyen d'une méthode assistée par ordinateur dans le genre de la méthode décrite dans la deuxième partie du prochain cas présenté, soit le cas C.

Utilisation des secteurs de recensement



Conseils à suivre pour les cas plus compliqués

Lorsqu'il faut tenir compte de nombreux secteurs de recensement (ou de nombreux sites), Statistique Canada offre un service de totalisations automatisées des données. Ou encore, l'utilisateur peut acheter les fichiers électroniques de données et effectuer les calculs lui-même au sein de son entreprise.

On peut faire délimiter de façon plus précise les zones d'achalandage à l'aide des données totalisées à l'échelle des secteurs de dénombrement ou des côtés d'îlot dans les grands centres urbains. Il faut recourir à cette méthode si les zones d'achalandage sont petites (moins d'un kilomètre ou deux de rayon).

5. Cas C : Conception de limites géographiques personnalisées

Jill Stasiuk est planificatrice dans un ministère des Affaires municipales provincial. Elle siège également à un groupe de travail interministériel ayant pour mandat d'examiner un certain nombre de questions relatives à l'aménagement régional. Comme elle est une analyste régionale accomplie, elle connaît à fond une grande diversité d'outils analytiques et de sources de données régionales, et on lui demande souvent de l'aide sur des sujets de recherche complexes. Cette semaine elle doit répondre à deux questions : quelle est la population d'un segment de township précis qui sera probablement annexé par une ville voisine, et quelles sont les tendances démographiques dans une série de districts sanitaires situés dans la partie sud de la province?

A. Demande spéciale de compilation de population

Jill s'est d'abord attaquée à la question ayant trait à l'annexion. Une carte fournie par un collègue lui indiquait la région dont on envisageait l'annexion. Elle pouvait procéder de plusieurs façons pour calculer la population de cette région. Elle pouvait, par exemple, demander au groupe responsable de la mise à jour des rôles d'évaluation d'accéder leur base de données sur les propriétés situées dans la région à l'étude. Dans sa province, la base de données inclut également une liste des habitants ainsi que leur âge. Elle pouvait décider de commander sa propre enquête dans le cadre de laquelle l'enquêteur pourrait parcourir la région et obtenir les renseignements directement. Finalement, elle pouvait chercher dans les données du dernier recensement les renseignements dont elle avait besoin. Les trois options présentaient des contraintes en ce qui a trait à l'exactitude des données (les données des rôles d'évaluation et du recensement datant déjà de quelques années) et au coût (la réalisation d'une enquête sur le terrain peut être onéreuse). Elle a décidé d'obtenir les données des rôles d'évaluation et du recensement avant de décider s'il fallait ou non recommander la tenue d'une enquête.

L'utilisation des données du recensement s'est révélée fort complexe. En effet, en comparant la carte fournie par son collègue et les cartes des secteurs de dénombrement (SD) du recensement pour la région (il y a trois séries de cartes de SD; consulter la liste à la page 35), Jill a constaté que la superficie de terrain devant faire l'objet de l'annexion englobait des parties de SD. Dans quelques cas, les limites de la région correspondaient aux rues dans une zone bâtie; toutefois, même si ces limites fractionnaient des SD, Jill savait que Statistique Canada avait aussi codé les données au niveau des côtés d'îlot (un côté de rue entre deux intersections) et pourrait facilement extraire ces données. De fait, le ministère pour lequel elle travaillait avait reçu le **Fichier de données des côtés d'îlot**, diffusé pour la première fois par Statistique Canada après le recensement de 1991. Elle pouvait ainsi faire ses propres calculs pour la partie urbaine de l'annexion à l'aide d'un logiciel approprié et des fichiers de référence géographique. Toutefois, la région de l'annexion prévue comprenait aussi des territoires ruraux qui ne sont pas inclus dans le programme des côtés d'îlot.

À ce moment, elle a communiqué avec un des Centres régionaux de consultation de Statistique Canada pour recourir au service de compilations de population personnalisées. Le personnel de ce service de Statistique Canada utilise les registres de visites originaux du recensement de 1991 pour déterminer où sont situés les ménages. Il s'agit d'une opération manuelle qui doit être effectuée par le personnel de Statistique Canada pour protéger la confidentialité des renseignements fournis par les répondants.

Établissement de vos propres limites de districts

La deuxième demande ayant trait aux districts sanitaires était semblable à la première, puisque ces districts avaient été délimités sans tenir compte des limites municipales ni de la géographie du recensement, en vue de réduire au minimum les distances pour se rendre aux hôpitaux et aux cliniques. Les totalisations du recensement publiées ne seraient donc d'aucune utilité. De plus, comme il y avait beaucoup de grands districts, il serait peu pratique de rechercher manuellement sur de nombreuses cartes l'emplacement des SD.

En discutant avec le personnel de Statistique Canada, Jill a appris qu'elle peut demander des extractions personnalisées de données du recensement pour des régions géographiques qui ne correspondent pas à la géographie du recensement. La première étape consistait à indiquer, clairement, les limites des districts et leurs noms sur les cartes fournies par Statistique Canada. Jill avait d'abord fourni une carte provinciale ordinaire sur laquelle elle avait tracé les limites à l'aide d'un surligneur. Toutefois, on n'a pu utiliser cette carte parce que le trait du

surligneur était plus large que certaines des marques indiquant les villes, et on ne pouvait déterminer s'il fallait inclure ces villes ou non. Pour éviter ce problème, Statistique Canada fournit des cartes de base à ses clients.

Les limites des districts sanitaires sont alors codées « numériquement » (voir l'encadré à la page 22) à partir de la carte, aux fins de la création d'un fichier numérique de limites. Statistique Canada a alors produit des tracés aux fins de vérification des limites et des chiffres de population pour chaque district sanitaire, avant de procéder à l'extraction de données du recensement. Les données demandées seront extraites aussitôt que Jill aura approuvé les limites numériques.

Extraction de données pour des limites personnalisées

Tous les logements marqués en noir sont inclus.

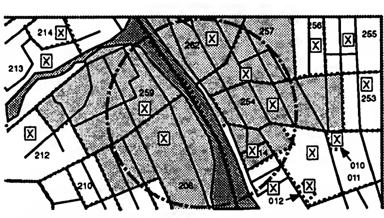
A l'extérieur | *A l'intérieur* — *A l'intérieur* | *A l'extérieur*

Nota : Ces maisons sont exclues car leur point représentatif est à l'extérieur.

Nota : Ces maisons sont incluses car leur point représentatif est à l'intérieur.

Données extraites pour une région couverte par les Fichiers du réseau routier, utilisant les points représentatifs du côté d'îlot.

Nota : L'extraction de données se fera pour la région ombragée et non pas seulement pour la zone définie par le cercle en raison de l'inclusion/ l'exclusion des points représentatifs.



Données extraites pour une région utilisant les points représentatifs des secteurs de dénombrement.

—•— Limite numérisée

•••••••• Limite de secteur de dénombrement

[X] Point représentatif du secteur de dénombrement

⊗ Point représentatif du côté d'îlot

Géocodage et numérisation

Le « géocodage » est la technique utilisée pour coder et lier les ménages à de petites unités géographiques, aux fins de l'extraction de données. Par exemple, les adresses de clients peuvent être géocodées par l'appariement de leur code postal à la géographie de Statistique Canada, grâce à l'utilisation du **Fichier de conversion des codes postaux**. Les fichiers d'adresses des clients peuvent alors être totalisées selon la géographie du recensement, de même que les données du recensement correspondantes pour les régions où demeurent les clients.

Statistique Canada lie les ménages au point représentatif du côté d'îlot dans les grands centres urbains (régions pour lesquelles Statistique Canada produit des fichiers numériques des rues et d'autres caractéristiques du réseau – voir – **Fichiers du réseau routier** dans le Glossaire), ou au point représentatif du secteur de dénombrement (SD) dans les petites régions urbaines et les régions rurales. Cette technique assure un lien entre toutes les données du recensement pour les ménages à un point représentatif particulier pour un SD ou un côté d'îlot.

La « numérisation » consiste à convertir les données cartographiques sur papier en données numériques. Il s'agit de la première étape d'une opération d'extraction de données statistiques pour des régions non normalisées. Un traitement informatique permet alors d'extraire les données pour cette région. Cela consiste habituellement à déterminer si le point représentatif se situe à l'intérieur ou à l'extérieur des limites numérisées (voir l'illustration à la page précédente). Si le point représentatif est situé à l'intérieur de la région, toutes les données pour le SD ou le côté d'îlot sont incluses. Nota : Les données du recensement sont liées à chaque côté d'îlot (pour les régions incluses dans le programme des **Fichiers du réseau routier**) et à chaque secteur de dénombrement. Ce processus de liaison complexe permet l'extraction des données sur les régions non normalisées comme sur les régions normalisées.

6. Cas D : Promotion d'un magasin de détail par la commercialisation directe

Kim et Carol Lee sont propriétaires d'un magasin de jouets haut de gamme dans un centre commercial de la région de Vancouver. Au cours des années, elles se sont assuré une clientèle fidèle parmi les personnes habitant le quartier autour du centre commercial. Elles aimeraient étendre leurs activités en ajoutant un service de commande par correspondance. Elles croient fermement à l'importance de la promotion et voudraient promouvoir leur magasin dans les secteurs avoisinants au moyen d'une campagne de publipostage. Carol décide de prendre en charge la planification de la campagne.

À la suite d'une révision de la stratégie, effectuée en collaboration avec le personnel d'une agence de publicité, Carol choisit de faire une distribution de dépliants publicitaires dans la région avoisinante pour promouvoir le magasin.

Planification de la distribution de dépliants publicitaires dans les environs d'un magasin.

Carol a décidé de faire distribuer des dépliants dans le voisinage du magasin pour profiter du coût avantageux à la pièce des envois sans adresse, même si ce type de courrier est moins susceptible d'attirer l'attention du résident que le courrier adressé personnellement. Carol téléphone tout d'abord au bureau de poste pour connaître les directives à suivre en ce qui a trait à la distribution de dépliants. Elle téléphone ensuite au centre commercial pour savoir si d'autres magasins ont déjà réalisé une campagne de distribution de dépliants du même genre. Elle apprend que les propriétaires de la boutique de cadeaux ont fait une campagne à l'occasion de Noël mais que, pour ce faire, ils ont fait appel à une entreprise de distribution de dépliants plutôt qu'au bureau de poste. Après avoir comparé les prix, Carol opte pour le service postal, parce qu'il y a beaucoup d'immeubles d'appartements dans le secteur, et il lui semble que les facteurs prendront soin de livrer le dépliant dans la boîte à lettres de chaque appartement.

Au cours de ses discussions avec le représentant du service de la publicité par correspondance du bureau de poste, ce dernier lui a demandé de décider quels quartiers inclure dans sa campagne. Il lui montre une carte des RTA (les régions de tri d'acheminement sont des districts postaux qui sont identifiés par les trois premiers caractères du code postal). Il s'agit de territoires délimités aux fins de la livraison du courrier.

On a ensuite demandé à Carol de préciser quels RTA elle voulait inclure dans sa campagne. Elle choisit comme critère la distance, tout en essayant de cibler certains secteurs en fonction des caractéristiques démographiques. Elle sait par expérience que son magasin intéresse autant les grands-parents que les parents et les enfants. Étant donné qu'elle vend des produits haut de gamme, elle choisit certains quartiers plutôt que d'autres en fonction de l'âge, du revenu familial et de la situation des particuliers dans la famille. Afin de choisir les RTA qui conviendront le mieux à sa campagne de promotion, elle consulte une carte pour trouver ceux qui correspondent aux quartiers choisis. Comme elle a des choix à faire quant à l'inclusion ou à l'exclusion de certaines RTA, elle décide de consulter leurs profils démographiques dans la série **Profils des RTA urbaines du recensement de 1991**. Elle fait son choix en tenant compte du coût à la pièce, des taux de succès probables et de son budget. Avec le temps et l'expérience, Carol a pu améliorer la liste des RTA incluses.

Pour mieux planifier l'envoi de matériel de promotion, il fallait déterminer l'étendue exacte de la zone d'achalandage du magasin, c'est-à-dire de la zone d'où provenait la majorité de leurs clients. Bien que Carol et Kim en aient une idée générale, elles ont décidé de vérifier si leur perception était exacte à l'aide d'une simple enquête menée auprès des clients qui fréquentaient le magasin. Elles ont accroché sur un mur un plan montrant le secteur de la ville où est situé le magasin, et puis ont demandé à chaque client qui a visité le magasin au cours du mois suivant d'indiquer sur la carte, au moyen d'une épingle, où il vivait. Il suffisait ensuite de dessiner des limites autour des secteurs où il y avait une concentration de clients et de modifier en conséquence la liste des RTA choisies.

Solution de rechange aux cartes de localisation et de pointage

Il est facile de réaliser une enquête auprès des clients d'un magasin de quartier au moyen d'un plan et d'épingles, mais, dans de nombreux cas, cette solution se révèle peu pratique. Les commerçants qui possèdent des connaissances en informatique peuvent adapter cette méthode en se servant d'un programme de cartographie et du **Fichier de conversion des codes postaux** (FCCP) de Statistique Canada. Ce fichier contient un ensemble de coordonnées géographiques correspondant aux codes postaux, qui comptent six caractères, au Canada. On peut donc, après avoir effectué l'appariement avec le FCCP, introduire dans un programme de cartographie informatisé, une liste des clients classés selon leur code postal, et le programme représentera graphiquement les endroits d'où viennent les clients d'après leur code postal. On peut aussi faire appel aux services d'un distributeur secondaire pour faire effectuer cette opération.

7. Cas E : Mise en place d'un système de cartographie assistée par ordinateur

Jim Thompson vient de commencer un nouvel emploi dans le service de l'immobilier d'un grand magasin de détail à succursales. Comme l'entreprise a acquis récemment un logiciel de cartographie afin de planifier les parcours de distribution, Jim s'est demandé s'il pouvait l'utiliser pour planifier l'emplacement des futurs magasins et les campagnes de promotion des magasins. Comme il avait travaillé auparavant pour une société d'études de marchés qui utilisait une diversité de systèmes, il connaissait bien les diverses applications possibles, mais il n'avait jamais élaboré un système en entier.

En lisant la documentation technique du logiciel acheté par son employeur, il a constaté que ce logiciel présentait plusieurs possibilités en matière de cartographie et d'analyse. Grâce aux renseignements fournis dans cette documentation et de l'expérience acquise dans le domaine, il savait qu'un logiciel cartographique permet de présenter l'information visuellement et d'analyser de nombreuses questions différentes relatives à l'emplacement géographique. Son nouveau progiciel semblait présenter toutes les caractéristiques voulues et il était impatient de l'utiliser.

Comme l'objectif premier de l'entreprise lorsqu'elle avait acquis le logiciel, était de déterminer les meilleurs trajets en vue de la livraison, les seuls renseignements géographiques stockés dans le système étaient une série de fichiers de rues obtenus auprès de Statistique Canada, soit les **Fichiers du réseau routier** (FRR) (appelé antérieurement Fichier principal de région). Il s'agit d'un fichier informatique très détaillé qui contient les rues et les traits physiques principaux de la plupart des grandes villes canadiennes, y compris les parties urbanisées des RMR et des grandes AR (une publication de référence, intitulée **Champ d'application du géocodage du recensement de 1991**, indique dans les détails la couverture exacte du FRR). Comme ce fichier a été élaboré sur une certaine période de temps, les renseignements ne datent pas tous de la même année.

Toutefois, Jim devait pouvoir représenter les régions selon lesquelles les données du recensement sont publiées, comme les municipalités et les secteurs de recensement. Il a constaté que s'il pouvait tracer lui-même les limites des régions qu'il voulait analyser, il ne pouvait par contre produire une carte du Canada présentant les comtés (divisions de recensement) puisqu'il n'avait pas les fichiers de limites et n'était pas disposé à tracer lui-même les limites de 290 DR.

Pour représenter quelque chose géographiquement, on a besoin de fichiers numériques de limites. Il s'agit de coordonnées qui permettent de tracer des points et des lignes, et d'afficher les renseignements relatifs à ces points et lignes. Comme chaque progiciel se présente sous une forme informatique précise, il importe que ces coordonnées soient codées sous une forme compatible. Toutefois, Jim savait qu'il devrait s'assurer que les fichiers de limites qu'il achèterait pourraient être transformés par son système, s'ils ne se conformaient pas déjà automatiquement à son logiciel.

Jim devait tout d'abord décider quels fichiers de limites acquérir. Sachant qu'il devrait faire de nombreuses analyses à l'aide des données du recensement, il se devait de choisir des fichiers qui lui permettraient d'afficher la plupart des unités géographiques du recensement.

Comment la cartographie assistée par ordinateur et les systèmes d'analyse géographique peuvent être utiles à la recherche démographique

Ces systèmes offrent actuellement plusieurs possibilités, notamment :

* l'établissement de cartes de répartition des données du recensement et des clients au moyen de cartes de points, de cartes thématiques et ombrées (cartes choroplèthes), de cartes de répartition par colonnes, de cartes en relief, etc.;
* la détermination de l'étendue de la zone d'achalandage d'où provient x % de la clientèle;
* le calcul et la délimitation la plus efficace possible des territoires de vente, compte tenu de l'emplacement des détaillants, des concurrents et des clients;
* la superposition de diverses répartitions et des traits géographiques;
* la combinaison de modèles démographiques, tels que les équations de projections démographiques avec des présentations visuelles des données;
* la combinaison des analyses statistiques avec des sorties visuelles comme les diagrammes circulaires et les diagrammes de dispersion;
* l'extraction et le calcul de données démographiques pour des régions géographiques dessinées par l'utilisateur (en fonction de limites codées numériquement ou dessinées directement sur l'écran); et
* le calcul de distances, tracé de routes et le calcul de la densité de population.

Vous devriez examiner les possibilités offertes par votre propre progiciel de cartographie ou les Systèmes d'information géographique (SIG), car ils varient énormément.

Il a appris en téléphonant au fournisseur du logiciel (il aurait pu tout aussi bien communiquer avec Statistique Canada), que Statistique Canada produisait des **Fichiers numériques des limites** (FNL) pour presque toutes les unités géographiques selon lesquelles les données sont diffusées, notamment les provinces, les divisions de recensement, les circonscriptions électorales fédérales, les subdivisions de recensement, les subdivisions de recensement unifiées, les régions urbaines, les secteurs de recensement et les secteurs de dénombrement [les fichiers numériques des limites des secteurs de dénombrement (SD) sont offerts pour la première fois en 1991]. De fait, comme toutes les régions géographiques situées plus haut dans la hiérarchie des unités géographiques sont formées de combinaisons de SD, les fichiers sur ces autres unités géographiques sont fournis lorsque les utilisateurs achètent le **Fichier numérique des limites de SD** standard.

Après avoir examiné quelles données avaient été analysées par l'entreprise par le passé, Jim a choisi de se procurer d'abord les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement et des divisions de recensement. Il a aussi remarqué que de nombreuses limites ne suivaient pas très exactement les littoraux. Les littoraux et rivages sont dessinés et représentés dans les **Fichiers numériques des limites** comme limites légales des municipalités. Pour cette raison, ces limites dépassent les littoraux afin de faire en sorte que toutes les terres, y compris les îles faisant partie de la municipalité, soient comprises.

Jim s'est aussi rendu compte qu'il aurait besoin d'autres genres de fichiers géographiques. Il voulait être en mesure, par exemple, de représenter graphiquement l'endroit d'où venaient les clients. Pour ce faire, il lui fallait pouvoir représenter graphiquement une adresse civique. Le **Fichier de conversion des codes postaux** (FCCP) de Statistique Canada, qui contient les coordonnées x,y pour la plupart des secteurs définis selon les codes postaux (formés de six caractères), peut être utilisé par la plupart des logiciels de cartographie pour représenter graphiquement un emplacement. Il s'agit, dans les régions urbaines, d'un côté de rue situé entre deux intersections consécutives. De fait, on peut, à l'aide du FCCP, représenter graphiquement sur une carte une liste de codes postaux par des points indiquant l'emplacement approximatif.

Comme Jim pouvait déjà analyser des données selon un niveau géographique fort détaillé parce qu'il utilisait les **Fichiers du réseau routier**, il a donc choisi d'utiliser le FCCP qui lui permettait de détailler ses données au niveau du côté d'îlot dans les régions urbaines. En d'autres termes, il voulait pouvoir indiquer les emplacements où se trouvaient ses clients au côté d'îlot près.

Si Jim était parti de zéro dans son incursion dans la cartographie assistée par ordinateur, il aurait dû prendre un certain nombre de décisions clés. Certains logiciels de cartographie constituent des systèmes uniquement autonomes, et leur utilisateur doit acquérir, en plus, des fichiers de limites et de données. Certaines entreprises qui commercialisent principalement des logiciels de cartographie peuvent aider les clients dans le choix des fichiers de données et de limites; d'autres entreprises vendent ensemble le logiciel, les fichiers de données et de limites. D'autres systèmes de cartographie et d'analyse sont vendus comme des progiciels complètement intégrés qui présentent des possibilités d'analyse, de cartographie et de traitement graphique et contiennent également des données. Seuls les organismes qui ont passé un contrat de licence avec Statistique Canada peuvent vendre ou fournir, selon d'autres arrangements, des fichiers de données ou de limites élaborés par Statistique Canada.

Le monde des SIG

Les progrès majeurs dans les domaines des Systèmes d'information géographique (SIG) (y compris les systèmes d'information de la terre) ont contribué au développement de la cartographie de données démographiques et commerciales assistée par ordinateur. Les possibilités et la précision de la représentation graphique assistée par ordinateur se sont développées à partir d'applications dans le domaine de la planification des ressources naturelles (pétrole, gaz, ressources forestières et pédologiques, etc.) et de la planification urbaine (systèmes routiers, services d'utilités). Ces applications de la cartographie et du traitement graphique assistés par ordinateur représentent encore la plus grande partie du stockage de données géographiques et de systèmes de cartographie.

8. Glossaire des termes géographiques

Les définitions des termes géographiques sont présentées ici sous forme résumée uniquement. Veuillez consulter le **Dictionnaire du recensement de 1991** (n° 92-301F au catalogue) pour obtenir la définition complète.

Agglomération de recensement primaire (ARP) – Sous-région au sein d'une RMR ou d'une AR unifiée de plus grande taille. On constitue une région unifiée lorsque des RMR ou AR adjacentes sont unies par des liens sociaux et économiques, particulièrement lorsque le total des navetteurs entre les deux régions représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans la plus petite RMR ou AR selon les résultats du recensement précédent. Une fois regroupées, les AR d'origine deviennent des ARP au sein de la RMR ou de l'AR unifiée.

L'AR ordinaire est indépendante; elle n'est pas attenante à une autre RMR ou AR, ou bien elle n'entretient pas suffisamment de liens avec une autre RMR ou AR pour être unifiée.

Agglomération de recensement (AR) – Grand noyau urbain et régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé.

Une AR est délimitée à partir d'une région urbaine (appelée noyau urbanisé et comptant au moins 10 000 habitants d'après les résultats du recensement précédent). Lorsque la population de l'AR baisse en dessous de 10 000 habitants, elle est supprimée du programme des AR. Toutefois, lorsque la population du **noyau urbanisé** d'une AR atteint 100 000 habitants, selon le recensement précédent, cette AR devient une région métropolitaine de recensement (RMR).

Arrondissement aléatoire – Procédure relative à la confidentialité selon laquelle les données (y compris les totaux) sont arrondies vers le haut ou vers le bas à un multiple de « 5 » et dans certains cas à un multiple de « 10 ». Comme les totaux sont arrondis séparément, ils n'équivalent pas nécessairement à la somme des valeurs de données individuelles.

On applique cette méthode pour éviter qu'on puisse relier des données statistiques à un particulier reconnaissable.

Banlieue rurale – Tout territoire au sein d'une RMR ou d'une AR situé à l'extérieur des régions urbaines.

Banlieue urbaine – Il s'agit d'une région urbaine située au sein d'une RMR ou d'une AR mais à l'extérieur du noyau urbanisé.

Carte de référence – Carte indiquant l'emplacement et les limites de régions géographiques pour lesquelles les données du recensement sont totalisées et diffusées. Les principaux renseignements indiqués sur les cartes de référence comprennent : les limites, les noms et codes des régions géographiques et les principaux traits physiques comme les routes, les voies ferrées, les rivières et les lacs.

Circonscription électorale fédérale (CÉF) – Endroit ou territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CÉF sont du ressort du directeur général des élections et sont généralement révisées tous les dix ans d'après les résultats du recensement décennal.

L'Ordonnance de représentation de 1987, fondée sur les résultats du recensement de la population de 1981, est la plus récente.

Classification géographique type (CGT) – Classification officielle des régions géographiques utilisée à Statistique Canada. La CGT fournit des codes numériques uniques pour trois genres de régions géographiques : provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement.

Ces trois genres de régions géographiques constituent une structure hiérarchique. En effet, les SDR peuvent être groupées pour former les DR, elles-mêmes regroupées en province ou territoire. Le code à sept chiffres de la CGT reproduit cet ordre hiérarchique (deux chiffres pour les provinces et territoires, deux chiffres pour les divisions de recensement et trois chiffres pour les subdivisions de recensement).

Code postal – Code alphanumérique à six caractères attribué à une ou plusieurs adresses postales se trouvant à l'intérieur d'un secteur spécifique de livraison du courrier. Ce code est défini et maintenu par la Société canadienne des postes à des fins de tri et de distribution du courrier.

Composante des RMR/AR – Il s'agit des subdivisions de recensement (SDR) qui constituent les unités de base d'une région métropolitaine de recensement (RMR), d'une agglomération de recensement (AR), d'une région métropolitaine de recensement primaire (RMRP) ou d'une agglomération de recensement primaire (ARP).

Côté d'îlot (CI) – Côté de rue normalement situé entre deux intersections consécutives formée par la rencontre de rues ou d'autres traits physiques comme une rivière ou une voie de chemin de fer. On s'en sert généralement pour l'agrégation des données du recensement dans les grands centres urbains qui font partie du programme de Fichiers du réseau routier.

Division de recensement (DR) – Région géographique établie en vertu d'une loi provinciale qui constitue la région intermédiaire entre la subdivision de recensement et la province (par exemple, division, comté, district régional, municipalité régionale).

Les lois provinciales de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de ces régions administratives. C'est pourquoi les DR ont été établies par Statistique Canada en collaboration avec ces provinces.

Écoumène – Le terme écoumène, dérivé du grec « oixos » qui signifie habité et « nenon » qui signifie espace, est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. L'écoumène désigne en général les surfaces habitées en permanence ainsi que tous les lieux de travail qui sont considérés comme occupés et utilisés à des fins agricoles ou à d'autres fins économiques. Il peut donc y avoir plusieurs genres d'écoumènes présentant chacun leurs caractéristiques propres (comme l'écoumène de la population, l'écoumène de l'agriculture et l'écoumène de l'industrie).

Fichiers du réseau routier (FRR) – Les Fichiers du réseau routier, appelé auparavant Fichier principal de région (FPR), sont des fichiers lisibles par machine fournissant la référence géographique du réseau routier et de certains autres traits (rivières, lacs, voies ferrées et limites des municipalités). Les FRR sont généralement créés pour les grands centres urbains comprenant au moins une municipalité de 50 000 habitants ou plus lors du dernier recensement. Ces centres font habituellement partie du programme de secteurs de recensement.

Les FRR renferment le nom de toutes les rues et des autres traits. De plus, les tranches d'adresses de voirie à l'intersection et les points représentatifs de côtés d'îlot sont fournis pour les rues adressables.

Genre de subdivision de recensement – Le genre correspond au statut municipal de la subdivision de recensement. Les SDR sont classées en divers genres, selon les appellations adoptées par les autorités provinciales ou fédérales.

Géocodage – Technique permettant d'attribuer des codes géographiques explicites et/ou implicites à des enregistrements ou à des traits cartographiques stockés dans un fichier de données. Les codes géographiques explicites correspondent à des coordonnées (latitude/longitude, UTM) indiquant les positions absolues des points, lignes ou surfaces. Les codes géographiques implicites comprennent les adresses, les codes de subdivision de recensement, les codes postaux, etc. qui sont reliés à ces points, lignes ou surfaces.

Localité non constituée (LNC) – Petit groupe d'au moins cinq logements occupés dans une région rurale, connu localement sous un nom précis, mais n'ayant pas d'administration locale ni de limites légales.

Noyau urbanisé – Grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbanisé (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 dans le cas d'une AR.

Numérisation – Procédé qui permet de transformer les éléments spatiaux d'une carte ou d'autres images bidimensionnelles en coordonnées x,y de l'espace cartésien.

Parties de RMR/AR – Ce terme permet de faire la distinction entre les régions centrales et les régions urbaines et rurales périphériques à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR. Il y a trois genres de parties d'une RMR/AR : le noyau urbanisé, la banlieue urbaine et la banlieue rurale. (Reportez-vous aux définitions de ces termes.)

Point représentatif – Appelé auparavant centroïde, il s'agit d'une paire de coordonnées x,y qui représente une unité géographique aux fins de l'attribution de données agrégées à cette unité.

Projection cartographique – Disposition systématique des méridiens (latitude) et des parallèles (longitude) pour représenter la surface ronde de la terre sur une surface plane.

Province – Principale division politique du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'une unité de base selon laquelle les données sont totalisées et recoupées.

Région de tri d'acheminement (RTA) – Région représentée par les trois premiers caractères du code postal. Une RTA urbaine comprend environ 25 tournées de facteurs; une RTA rurale ne peut englober plus de 199 bureaux de poste ruraux. On reconnaît les RTA rurales par la présence d'un « 0 » en deuxième position du code de RTA.

Région économique (RÉ) – Reportez-vous à la définition de région infraprovinciale.

Région géographique – Toute région (ou unité) délimitée ou utilisée pour la collecte, la totalisation, l'analyse et la diffusion de données (telles les données du recensement).

Région infraprovinciale (RI) – Groupe de divisions de recensement complètes. L'Île-du-Prince-Édouard et les territoires ne comprennent chacun qu'une RI. Les régions infraprovinciales correspondent aux régions économiques de l'Enquête sur la population active (EPA) sauf en Colombie-Britannique.

Au Québec et en Colombie-Britannique les RI sont délimitées en vertu de lois. Dans les autres provinces, elles ont été établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province ou le territoire concerné. Les RI servent principalement à la diffusion de données économiques.

Région métropolitaine de recensement primaire (RMRP) – Sous-région au sein d'une RMR unifiée de plus grande taille. On constitue une région unifiée lorsque des RMR ou AR adjacentes sont unies par des liens sociaux et économiques, particulièrement lorsque le total des navetteurs entre les deux régions représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans la plus petite RMR ou AR selon les résultats du recensement précédent. Une fois regroupées, les RMR d'origine deviennent des RMRP au sein de la RMR unifiée.

La RMR ordinaire est indépendante; elle n'est pas attenante à une autre RMR ou AR, ou bien elle n'entretient pas suffisamment de liens avec une autre RMR ou AR pour être unifiée.

Région métropolitaine de recensement (RMR) – Très grand noyau urbain et régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé.

Une RMR est délimitée à partir d'une région urbaine (appelée noyau urbanisé et comptant au moins 100 000 habitants d'après les résultats du recensement précédent). Lorsqu'une région devient une RMR, elle continue de faire partie du programme même si, ultérieurement, elle subit une baisse de population.

Région rurale – Ce terme désigne les régions dont la population est clairsemée, situées à l'extérieur des régions urbaines. Il s'agit de la superficie restante une fois que les régions urbaines ont été délimitées.

Région urbaine (RU) – Région dont la concentration démographique est élevée. Elle doit compter au moins 1 000 habitants et sa densité de population doit être d'au moins 400 personnes au kilomètre carré, d'après les résultats du recensement précédent. Les régions urbaines séparées par des espaces libres de moins de deux kilomètres sont combinées pour former une seule région urbaine.

Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et les régions rurales représentent toute la superficie du Canada.

Secteur de dénombrement (SD) – Région géographique dénombrée par un recenseur. Le nombre de logements dans un SD varie généralement entre un maximum de 375 dans les grandes régions urbaines et un minimum de

125 dans les régions rurales. Un SD respecte toujours les limites des autres régions géographiques de niveau supérieur reconnues par le recensement et constitue la plus petite unité géographique pour laquelle on peut habituellement obtenir des données du recensement.

Secteur de recensement (SR) – Petit quartier urbain permanent ou encore petite collectivité rurale permanente déterminé(e) au sein d'un grand centre urbain avec l'aide des spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et en urbanisme.

Les secteurs de recensement sont délimités conjointement par un comité local et par Statistique Canada. La population doit se situer entre 2 500 et 8 000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 4 000 habitants (sauf pour les SR situés dans le secteur du centre des affaires, dans les autres principales zones commerciales ou industrielles, ou dans les régions urbaines et rurales périphériques dont le nombre d'habitants peut être inférieur ou supérieur). De plus, lorsqu'ils sont délimités pour la première fois ou subdivisés par la suite, les SR doivent être le plus homogène possible sur le plan des caractéristiques économiques et sociales de leur population et le plus compact possible.

Toutes les RMR et toutes les AR qui comptent une SDR dont la population s'élevait à 50 000 habitants ou plus lors du recensement précédent peuvent être incluses dans le programme des secteurs de recensement.

Secteur de recensement provincial (SRP) – Petit quartier urbain permanent ou encore petite collectivité rurale permanente qui se trouve à l'extérieur des RMR et des AR faisant partie du programme de secteurs de recensement (SR). Les SRP comprennent une population variant entre 3 000 et 8 000 habitants, la moyenne se situant de préférence à 5 000.

Subdivision de recensement unifiée (SRU) – Groupe de subdivisions de recensement (SDR) adjacentes. Dans certains cas, une grande SDR peut constituer une SRU à elle seule.

Les SRU servent principalement à la diffusion des données du recensement de l'agriculture.

Subdivision de recensement (SDR) – Municipalité telle que définie par une loi provinciale (par exemple, une cité, une ville ou un village) ou son équivalent (par exemple, une réserve indienne, un établissement indien ou un territoire non organisé).

À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, d'autres genres de SDR ont été créées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme équivalents des municipalités.

Territoire – Il s'agit de deux grandes divisions politiques du Canada, soit le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Du point de vue statistique, ces territoires sont l'équivalent des provinces (c'est-à-dire une unité de base pour laquelle les données sont totalisées et recoupées).

Tournée du facteur – Le parcours que décrit un facteur.

Township, rang et méridien (TRM) – Un système légal de morcellement régulier et de localisation de la terre, utilisé dans les Prairies, sous forme de grille. Les méridiens suivent chaque 5 degrés de longitude. Chaque township/rang d'une surface de 6x6 milles est divisé en 36 sections. Chaque section, qui couvre une surface de un mille sur un, est divisée en quatre quarts de section.

9. Unités géographiques infraprovinciales

Nombre d'unités géographiques selon la province ou le territoire

Unité géographique	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O
Circonscription éléctorale fédérale	295	7	4	11	10	75	99	14	14	26	32	1	2
Région infraprovinciale	68	4	1	5	5	16	5	8	6	8	8	1	1
Région agricole	77	3	-	5	4	12	5	12	20	8	8	-	-
Division de recensement	290	10	3	18	15	99	49	23	18	19	30	1	5
Subdivision de recensement unifiée	2 630	87	69	54	150	1 153	526	127	302	73	83	1	5
Subdivision de recensement	6 006	404	126	118	287	1 637	951	293	953	438	691	36	72
Région métropolitaine de recensement	25	1	-	1	1	6*	10*	1	2	2	2	-	-
Agglomération de recensement	115	4	2	4	5*	28*	32*	4	8*	9*	21	1	1
Région métropolitaine de recensement primaire	12	1	-	-	-	3*	6*	-	-	2	1	-	-
Agglomération de recensement primaire	21	1	-	2	-	4	8	-	-	3	3	-	-
Secteur de recensement	4 068	40	-	75	67	1 052	1 731	156	98	385	464	-	-
Secteur de recensement provincial	1 815	84	26	117	98	491	410	91	146	161	179	5	7
Région urbaine	893	42	7	38	36*	222*	246*	42*	69*	99*	92	1	4
Secteur de dénombrement	45 995	1 155	249	1 442	1 266	10 912	15 119	2 030	2 799	4 602	6 162	97	162
Fichiers du réseau routier	342	2	-	3	16	116	113	9	5	4	74	-	-
Côté d'îlot	763 626	4 345	-	9 096	15 353	175 929	312 280	32 766	21 003	73 085	119 769	-	-
Région de tri d'acheminement	1 384	28	7	51	34	363	503	55	44	118	173	3	5
Code postal**	640 963	6 826	2 666	17 871	13 172	163 971	235 949	22 007	20 487	58 616	98 091	781	526

* Les RMR, les AR et les régions urbaines qui chevauchent les limites de deux provinces sont pris en compte dans chacune d'elles.

** A partir de juin 1991.

10. Liste des produits de référence et des services géographiques

(**Le Catalogue du recensement de 1991** et le **Catalogue de la géographie de 1991** contiennent des renseignements détaillés sur des produits et services. Les prix indiqués le sont pour les produits achetés au Canada. Les prix des produits achetés des É.-U. et ailleurs sont plus élevés.)

Produits de référence

Classification géographique type : CGT, 1991

Vol. I, **Classification** (n° 12-571 au catalogue) – 75 $

Vol. II, **Cartes de référence** (n° 12-572 au catalogue) – 75 $

Vol. III, **Changements – 1986 à 1991** (n° 12-573 au catalogue) - 66 $

Géographie du recensement de 1991 : Comparaison historique (n° 92-311F au catalogue) – 20 $

Champ d'application du géocodage du recensement de 1991 (n° de service 627-002) – 25 $

Dictionnaire du recensement de 1991 (n° 92-301F au catalogue et sur disquette 92-301F D) – 40 $

Catalogue du recensement de 1991 (n° 92-302F au catalogue) – 15 $

Répertoire des totalisations du recensement de 1991 (n° 92-304 D – produit sur disquette) 15 $

Le recensement de 1991 en bref (n° 92-305F au catalogue) – 25 $

Listes de référence des secteurs de dénombrement

Secteurs de recensement (n° 92-312 au catalogue) – 35 $

Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement (n° 92-313 au catalogue) – 30 $

Divisions de recensement et subdivisions de recensement

Provinces de l'Atlantique (n° 92-314 au catalogue) – 25 $

Québec (n° 92-315 au catalogue) – 25 $

Ontario (n° 92-316 au catalogue) – 25 $

Provinces de l'Ouest et territoires (n° 92-317 au catalogue) – 30 $

Secteurs de dénombrement équivalents, 1991 et 1986 (n° 92-318 au catalogue) – 55 $

GEOREF (*Système d'extraction de l'information géographique* – produit sur disquette)

Canada (n° 92-345 D au catalogue) – 500 $

Les produits sur les régions suivantes sont des sous-ensembles. Prix : une région – 250 $, deux régions – 350 $, trois régions – 450 $

Provinces de l'Atlantique (n° 92-321 D au catalogue)

Québec (n° 92-322 D au catalogue)

Ontario (n° 92-323 D au catalogue)

Provinces de l'Ouest et territoires (n° 92-324 D au catalogue)

Produits géographiques numériques

Fichiers numériques des limites (FNL) – Il s'agit d'une bibliothèque de fichiers de limites sous forme numérique. Ils sont offerts pour la plupart des niveaux géographiques [du secteur de dénombrement (SD) à la province ou au territoire]. Ces fichiers numériques de limites permettent à l'utilisateur de délimiter des régions géographiques, de faire des applications cartographiques et de manipuler des données à l'aide de son propre logiciel. Tous les fichiers font état des limites légales et ne conviennent pas pour le calcul de superficies ou pour produire des cartes montrant les littoraux et les nappes d'eau de façon précise.

Les fichiers standard sont regroupés selon le niveau géographique et l'étendue géographique. Les prix varient et sont établis selon la formule suivante : 100 $ de frais de service, en plus de 1 $ par région géographique (polygone). Lorsqu'on achète les fichiers des limites des SD, les limites de toutes les autres unités géographiques situées plus haut dans la hiérarchie sont fournies sans frais supplémentaires. On peut également compiler des ensembles personnalisés au prix de 1 $ l'unité, en plus de 350 $ de frais de service.

Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) – Ce fichier permet d'établir les liens entre les codes postaux, qui comptent six caractères, et les régions géographiques normalisées du recensement de 1991 telles que les secteurs de dénombrement (SD), les secteurs de recensement (SR) et les subdivisions de recensement (SDR). Il comprend aussi les coordonnées x,y pour un point représentatif du code postal en vue d'applications cartographiques. Les prix varient en fonction de la couverture. Canada : 19 000 $. Prix variés selon la province et le territoire.

Fichiers de données des côtés d'îlot (FDCI) – Ce fichier fournit les chiffres de population et des logements pour chaque côté d'îlot qui figure dans les Fichiers du réseau routier des grands centres urbains. Il établit également les liens entre le côté d'îlot et les niveaux géographiques supérieurs en indiquant les codes géographiques. Il fournit aussi les points représentatifs des côtés d'îlot et les tranches d'adresses. Les prix varient selon la couverture demandée.

Fichiers du réseau routier (FRR) – Ces fichiers informatiques fournissent les coordonnées numériques des principaux éléments du réseau (routes, voies ferrées, etc.) pour la plupart des grandes régions urbaines du Canada. Il comprennent également le nom des rues et les tranches d'adresse. La date des renseignements inclus dans les fichiers varie selon l'endroit.

Les fichiers standard sont regroupés selon la région métropolitaine de recensement (RMR) ou l'agglomération de recensement (AR). Les prix varient selon le centre entre 110 $ et 13 748 $. On peut également obtenir des ensembles personnalisés : 350 $ de frais de service par commande, en plus de 0.45 $ par polygone.

Fichier principal des noms de localité (FPNL) – Ce fichier contient les noms de localité et les chiffres de population pour toutes les divisions de recensement (DR), les subdivisions de recensement unifiées (SRU), les subdivisions de recensement (SDR) et les localités non constituées (LNC) pour lesquelles une population a été dénombrée lors du recensement de 1991. Le fichier contient, pour chaque région géographique, le code de la classification type de la géographie (CGT), le genre de localité et le point représentatif. Le fichier est disponible pour le Canada (500$) ou par région (250$).

Service de géocodage – Ce service personnalisé permet aux utilisateurs d'établir les limites pour une région en vue de l'extraction des données du recensement. Prix : un minimum de 40 $ par polygone, en plus de 350 $ de frais de service par limite créée.

Autres services personnalisés – Ces services offrent la possibilité de personnaliser tous les produits numériques mentionnés précédemment, de même que des compilations de population spéciales à partir des enregistrements originaux du recensement (pour des secteurs plus petits que les SD, lorsqu'il n'y a pas de données à l'échelle des côtés d'îlot, ou plus petits que les côtés d'îlot, lorsque ces données existent) et la numérisation (établissement de coordonnées informatiques) de limites ou de secteurs définis par l'utilisateur ainsi que la cartographie personnalisée. Les estimations des coûts sont fournies à l'avance. Le coût minimum s'établit à 350 $.

Série « Cartes »

Cartes des secteurs de dénombrement – Ces cartes présentent les limites et les codes de chaque SD. Elles sont imprimées sur demande.

Série 1 : Grands centres urbains (auparavant, il s'agissait des séries G-13 et G-13A) – Cartes disponibles pour les centres urbains faisant partie d'un programme des secteurs de recensement et comptant plus de 50 000 habitants. Ces cartes indiquent également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que les rues, les chemins de fer et l'hydrographie. Le prix est de 10 $ la carte, ou de 7.50 $ la carte pour les commandes de 10 cartes ou plus.

Série 2 : Petits centres urbains (auparavant, il s'agissait des séries G-14 et G-16) – Cartes disponibles pour les subdivisions de recensement ne faisant pas partie d'un programme des secteurs de recensement et pour les localités non constituées. Ces cartes indiquent également les limites des circonscriptions électorales fédérales, s'il y a lieu. Prix : 10 $ la carte.

Série 3 : Régions rurales (auparavant, il s'agissait de la série G-12) – Cartes disponibles pour toutes les régions rurales. Ces cartes indiquent également les limites des subdivisions de recensement, des divisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, s'il y a lieu. Prix : 10 $ la carte.

Cartes de réference des divisions de recensement et des subdivisions de recensement – Il s'agit de cartes provinciales à trois couleurs présentant les limites des subdivisions de recensement, des divisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Il faut entre une et quatre cartes pour représenter chaque province et territoire. Énergie, Mines et Ressources Canada a produit les fonds de carte, qui présentent les nappes d'eau, les principales routes et les voies ferrées. L'ensemble complet (nº 92-319 au catalogue) se vend 75 $. Les cartes sont aussi offertes séparément au prix de 5 $ chacune.

Cartes de réference des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement – Il s'agit de cartes en trois couleurs présentant les limites des subdivisions de recensement, des noyaux urbanisés, des banlieues urbaines, des banlieues rurales, des secteurs de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires, s'il y a lieu. Les rivières, les lacs, les voies ferrées et autres traits physiques importants sont également indiqués. L'ensemble (nº 92-320 au catalogue) se vend 75 $. En outre, chaque publication de la série **Profils de secteurs de recensement** renferme la (les) carte(s) correspondante(s) de cette série. Les cartes sont aussi offertes séparément au prix de 5 $ chacune.

Carte des circonscriptions électorales fédérales – Cette carte en couleur (78.8 cm sur 27.8 cm) présente les limites des circonscriptions électorales fédérales du Canada selon l'Ordonnance de représentation de 1987. Les principaux traits terrestres et hydrographiques sont également indiqués. Cette carte a été produite par Énergie, Mines et Ressources Canada pour le Directeur général des élections. Elle figure dans les publications de données présentant des circonscriptions électorales fédérales et est offerte séparément au prix de 5 $.

11. Comment accéder à l'information géographique

Bibliothèques de dépôt

La bibliothèque de Statistique Canada, située à Ottawa, tient à jour les enregistrements complets de nature courante ou historique de l'ensemble des publications de Statistique Canada, qu'elles figurent au catalogue ou non. Les employés de la bibliothèque sont à la disposition des utilisateurs pour aider ces derniers à trouver les informations dont ils ont besoin.

Centres régionaux de consultation de Statistique Canada

Les Centres régionaux de consultation de Statistique Canada offrent une gamme complète des produits et services du recensement. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de vente où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter les différents produits, dont les publications, disquettes de micro-ordinateurs, microfiches et cartes.

Le personnel des Centres régionaux de consultation fournit des services de consultation et de recherche en plus des services après-vente, y compris des séminaires et des ateliers sur l'utilisation des données de Statistique Canada.

Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes de retrait de données informatisées CANSIM et TELICHART de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les utilisateurs se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. Téléphonez, écrivez, télécopiez ou visitez le Centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements.

Distributeurs secondaires

Les distributeurs secondaires présentent à leurs clients des possibilités d'accès aux données et un soutien aux analyses, grâce à une diversité de services de consultation et de services informatisés que n'offre pas Statistique Canada. Vous pouvez obtenir les noms et adresses des distributeurs autorisés dans un Centre régional de consultation.

Nota, Renvois et Abréviations

Abréviation(s)

T.-N.	=	Terre-Neuve
Î.-P.-É.	=	Île-du-Prince-Édouard
N.-É.	=	Nouvelle-Écosse
N.-B.	=	Nouveau-Brunswick
Qc	=	Québec
Ont.	=	Ontario
Man.	=	Manitoba
Sask.	=	Saskatchewan
Alb.	=	Alberta
C.-B.	=	Colombie-Britannique
Yn	=	Territoire du Yukon
T.N.-O.	=	Territoires du Nord-Ouest

Centres régionaux de consultation

Les centres régionaux de consultation de Statistique Canada offrent une gamme complète des produits et services du recensement. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de vente où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter les différents produits, dont les publications, les disquettes de micro-ordinateurs, les microfiches et les cartes.

Le personnel des centres régionaux de consultation fournit des services de consultation et de recherche en plus du service après-vente, y compris des séminaires et des ateliers sur l'utilisation des données de Statistique Canada.

Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes d'extraction des données informatisés CANSIM et E-STAT de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les utilisateurs se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. Téléphonez, écrivez, télécopiez ou visitez le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements.

Région de l'Atlantique

Dessert les provinces suivantes :
Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard
et Nouveau-Brunswick.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Viking, 3e étage
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3P2

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Télécopieur : (709) 772-6433

Services consultatifs
Statistique Canada
North American Life Centre
1770, rue Market
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3M3

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Appel local : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Région du Québec

Services consultatifs
Statistique Canada
200, boul. René-Lévesque ouest
Complexe Guy-Favreau
Bureau 412 (Tour Est)
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Appel sans frais : 1-800-361-2831
Appel local : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Région de la Capitale nationale

Centre de consultation statistique (RCN)
Statistique Canada
Rez-de-chaussée, immeuble R.-H.-Coats
Avenue Holland
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Si vous demeurez à l'extérieur de la zone de communication locale, veuillez composer le numéro sans frais pour votre région.

Appel local : (613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Région de l'Ontario

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Arthur Meighen, 10e étage
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Région du Pacifique

Dessert la province de la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon.

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair, bureau 300
757, rue Hastings ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel sans frais : 1-800-663-1551
Appel local : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région des Prairies

Dessert les provinces suivantes :
Manitoba, Saskatchewan, Alberta
et les Territoires du Nord-Ouest.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble MacDonald, bureau 300
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L9

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Services consultatifs
Statistique Canada
Tour Avord, 9e étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Services consultatifs
Statistique Canada
First Street Plaza, bureau 401
138 – 4e Avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Services consultatifs
Statistique Canada
Park Square, 8e étage
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Appareils de télécommunications pour les malentendants : 1-800-363-7629

Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis) : 1-800-267-6677

Bibliothèques de dépôt

La bibliothèque de Statistique Canada, située à Ottawa, tient à jour les enregistrements complets de nature courante ou historique de l'ensemble des publications de Statistique Canada, qu'elles figurent au catalogue ou non. Les employés de la bibliothèque sont à la disposition des utilisateurs pour aider ces derniers à trouver les informations dont ils ont besoin.

Bibliothèque de Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 2e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Appel local: 613-951-8219/20
Télécopieur: 1-613-951-0939

La liste qui suit comprend les bibliothèques de dépôt complet qui reçoivent toutes les publications de Statistique Canada et de toute l'administration fédérale.

Canada

Terre-Neuve

St. John's

Memorial University of Newfoundland
Queen Elizabeth II Library
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3Y1

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown

Bibliothèque des services gouvernementaux
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 3T2

Nouvelle-Écosse

Halifax

Dalhousie University
Killam Memorial Library
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 4H8

Wolfville

Acadia University
Vaughan Memorial Library
Wolfville (Nouvelle-Écosse)
B0P 1X0

Nouveau-Brunswick

Fredericton

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

University of New Brunswick
Harriet Irving Library
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H5

Moncton

Université de Moncton
Bibliothèque Champlain
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Sackville

Mount Allison University
Ralph Pickard Bell Library
Sackville (Nouveau-Brunswick)
E0A 3C0

Québec

Montréal

Bibliothèque municipale de Montréal
Montréal (Québec)
H2L 1L9

Services documentaires multimédia
Montréal (Québec)
H2C 1T1

Concordia University
Library
Montréal (Québec)
H3G 1M8

McGill University
McLennan Library
Montréal (Québec)
H3A 1Y1

Université de Montréal
Bibliothèque des sciences humaines et sociales
Montréal (Québec)
H3C 3T2

Université du Québec à Montréal
Bibliothèque
Montréal (Québec)
H2L 4S6

Québec

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec (Québec)
G1A 1A5

Sherbrooke

Université de Sherbrooke
Bibliothèque générale
Cité universitaire
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Sainte-Foy

Université Laval
Bibliothèque générale
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4

Ontario

Downsview

York University
Scott Library
Downsview (Ontario)
M3J 2R6

Guelph

University of Guelph
Library
Guelph (Ontario)
N1G 2W1

Hamilton

Bibliothèque publique d'Hamilton
Hamilton (Ontario)
L8R 3K1

McMaster University
Mills Memorial Library
Hamilton (Ontario)
L8S 4L6

Kingston

Queen's University at Kingston
Douglas Library
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

London

The University of Western Ontario
D.B. Weldon Library
London (Ontario)
N6A 3K7

Ottawa

Bibliothèque du Parlement
Section de l'information gouvernementale canadienne
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Bibliothèque nationale du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Université d'Ottawa
Bibliothèque Morisset
Ottawa (Ontario)
K1N 9A5

Sudbury

Université Laurentienne de Sudbury
Bibliothèque
Sudbury (Ontario)
P3C 2C6

Thunder Bay

Lakehead University
Chancellor Paterson Library
Thunder Bay (Ontario)
P7B 5E1

Bibliothèque publique de Thunder Bay
Thunder Bay (Ontario)
P7E 1C2

Toronto

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Metropolitan Toronto Reference Library
Toronto (Ontario)
M4W 2G8

University of Toronto
Robarts Library
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Waterloo

University of Waterloo
Dana Porter Arts Library
Waterloo (Ontario)
N2L 3G1

Windsor

Bibliothèque publique de Windsor
Windsor (Ontario)
N9A 4M9

Manitoba

Winnipeg

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

The University of Manitoba
Elizabeth Dafoe Library
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2N2

Saskatchewan

Regina

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Regina (Saskatchewan)
S4S 0B3

Saskatoon

University of Saskatchewan
The Main Library
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W0

Alberta

Calgary

The University of Calgary
MacKimmie Library
Calgary (Alberta)
T2N 1N4

Edmonton

Bibliothèque publique d'Edmonton
Edmonton (Alberta)
T5J 2V4

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Edmonton (Alberta)
T5K 2B6

The University of Alberta
Library
Edmonton (Alberta)
T6G 2J8

Colombie-Britannique

Burnaby

Simon Fraser University
Library
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5A 1S6

Vancouver

The University of British Columbia
Library
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6T 1Y3

Bibliothèque publique de Vancouver
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 1X5

Victoria

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 1X4

University of Victoria
McPherson Library
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3H5

Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife

Bibliothèque gouvernementale des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 1H0

Autres pays

République fédérale d'Allemagne

Preussischer Kulturbesitz
Staatsbibliothek
Abt. Amtsdruckchriften U. Tausch
Postfach 1407
1000 Berlin 30
Allemagne

Royaume-Uni

The British Library
Londres, WC1B 3DG
Angleterre, Royaume-Uni

Japon

National Diet Library
Tokyo, Japon

États-Unis d'Amérique

Library of Congress
Washington, D.C. 20540
États-Unis d'Amérique

Autres références et services

Vous pouvez vous procurer les publications de Statistique Canada dans les centres régionaux de consultation et dans les bibliothèques de dépôt, ou vous pouvez également les commander par l'entremise de votre **librairie** ou de votre **agent d'abonnement**. Pour obtenir une liste des points de vente au Canada, communiquez avec le centre régional de consultation le plus près, ou consultez le Catalogue du recensement de 1991 (n° 92-302F au catalogue).

Les distributeurs secondaires présentent à leurs clients des possibilités d'accès aux données et un soutien aux analyses grâce à une diversité de services de consultation et de services informatisés que n'offre pas Statistique Canada. Vous pouvez obtenir les noms et adresses des distributeurs autorisés dans un centre régional de consultation.

Statistique Canada offre des **produits géographiques numériques** qui permettent la manipulation informatique des données géographiques. Un service d'extraction des données personnalisé permet aux utilisateurs de délimiter eux-mêmes, s'ils le désirent, la région géographique qu'ils veulent étudier. La gamme de fichiers d'extraction des données et de services offre une grande flexibilité dans la sélection d'une base géographique.

Vous trouverez dans le Catalogue du recensement de 1991 (n° 92-302F au catalogue) la description complète des fichiers numériques et des services.

On peut obtenir des renseignements sur **les produits et services du recensement de l'agriculture** en consultant la publication Produits et services du recensement de l'agriculture de 1991, n° 92-303 au catalogue, ou en téléphonant sans frais au 1-800-465-1991.

Les utilisateurs qui ont besoin de données spéciales peuvent demander les **services des enquêtes postcensitaires.** Les données sont présentées sur disquettes pour micro-ordinateur pouvant être utilisées avec un programme de calcul de tableaux financiers ou sur support papier. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le centre régional de consultation le plus près.

Le système CANSIM de Statistique Canada, qui consiste en un réseau de bases de données informatisées et un service d'extraction des données, permet aux utilisateurs d'accéder aux statistiques actuelles et historiques de diverses façons, notamment grâce aux progiciels spécialisés de manipulation et d'analyse des données, aux ressources graphiques et au service de recherche bibliographique. Pour de plus amples renseignements sur le CANSIM, communiquez avec la Division de la commercialisation ou un centre régional de consultation.

Venus des quatre coins du monde

... pour vivre au Canada : notre population se compose de divers groupes ethniques. Tirées du Recensement de la population de 1991, les plus récentes données sur l'origine ethnique et l'immigration sont maintenant disponibles.



Pour obtenir la liste complète des publications, communiquez avec votre centre régional de consultation de Statistique Canada ou composez sans frais...

☎ 1 800 267-6677 ☎



BON DE COMMANDE

Statistique Canada

POSTEZ À :	TÉLÉCOPIEZ AU : (613) 951-1584	MODALITÉS DE PAIEMENT

Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Le bon télécopié tient lieu de commande originale. Veuillez ne pas envoyer de confirmation pour les commandes faites par téléphone ou télécopieur.

(En caractères d'imprimerie s.v.p.)

Entreprise ______

Service ______

À l'attention de ______

Adresse ______

Ville ______ Province ______

Code postal ______ Tél. ______ Télécopieur ______

Veuillez vous assurer d'avoir fourni toute l'information, **y compris votre numéro de téléphone**.

☐ N° du bon de commande ______

☐ Envoyez-moi la facture plus tard (pour abonnements seulement – max. 500 $)

Signature de la personne autorisée ______

☐ Paiement inclus ______ $

☐ **Débitez mon compte :** ☐ MasterCard ☐ VISA

N° de compte ______

Date d'expiration ______

Signature ______

Numéro de référence du client ______

Numéro au catalogue	Titre	Édition demandée	Abonnement annuel ou prix de la publication			Quant.	Total
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		$

► Veuillez noter que les réductions s'appliquent au prix des publications et non au total général, ce dernier pouvant inclure des frais de port et de manutention particuliers et la TPS.	**TOTAL**	
► Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Les clients canadiens paient en dollars canadiens; les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.	**TPS (7 %) (Clients canadiens seulement)**	
► **Veuillez noter que les prix au Catalogue pour les É.-U. et les autres pays sont donnés en dollars américains.**	**TOTAL GÉNÉRAL**	

Pour un service plus rapide, composez le ☎ **1-800-267-6677 (Clients canadiens seulement)** ou 📠 **(613) 951-1584 Comptes VISA et MasterCard** — **PF 91058**

Merci de votre commande ! ☎ **(613) 951-7277 (Les clients à l'étranger)**







MAIL TO: **FAX TO: (613) 951-1584**

Publication Sales
Statistics Canada
Ottawa, Ontario, K1A 0T6

A Fax will be treated as an original order. Please do not send confirmation for fax or telephone orders.

(Please print)

Company ____________________

Department ____________________

Attention ____________________

Address ____________________

City ____________________ Province ____________________

Postal Code __________ Tel. __________ Fax __________

Please ensure that all information, **Including telephone number**, is completed.

METHOD OF PAYMENT

☐ Purchase Order Number [ ]

☐ Bill me later (for subscriptions only – max. $500)

Authorized signature ____________________

☐ Payment enclosed $ __________

☐ **Charge to my:** ☐ MasterCard ☐ VISA

Account Number [ ]

Expiry Date [ ]

Signature ____________________

Client Reference Number ____________________

Catalogue Number	Title	Required Issue	Annual Subscription or Book Price			Qty	Total
			Canada $	United States US$	Other Countries US$		$

▶ Please note that discounts are applied to the price of the publication and not to the total amount which might include special shipping and handling charges and the GST.	**SUBTOTAL**	
▶ Cheque or money order should be made payable to the Receiver General for Canada/ Publications. Canadian clients pay in Canadian funds. Clients from the United States and other countries pay total amount in US funds drawn on a US bank.	**GST (7%) (Cdn. customers only)**	
▶ **Note: Catalogue prices for U.S. and other countries are shown in US dollars.**	**GRAND TOTAL**	

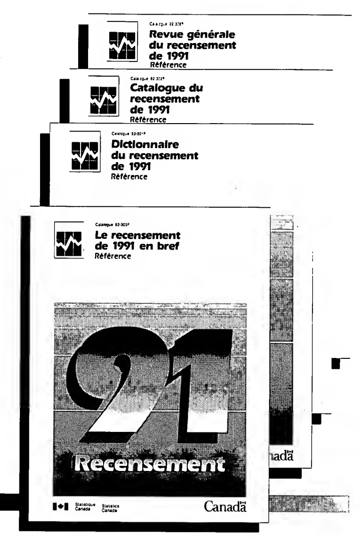
For faster ordering ☎ **1-800-267-6677** **(Canadian Residents Only)** or **(613) 951-1584** **VISA and MasterCard Accounts**

PF 91058

Thank you for your order! ☎ **(613) 951-7277** **(Clients outside of Canada)**

De nos jours, le recensement constitue la base de données la plus complète qui soit au Canada...

Voulez-vous en tirer tous les avantages ?



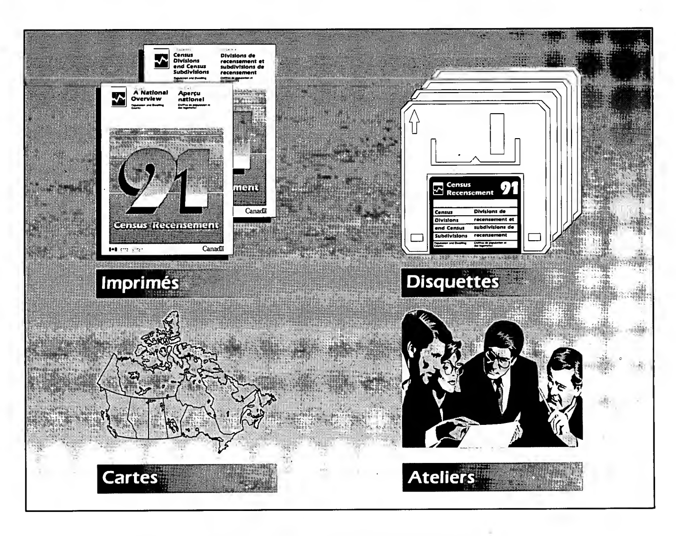
Profiter pleinement de la base de données sociales et économiques la plus vaste et la plus détaillée au Canada apparaît souvent comme une tâche colossale, mais le recensement peut se révéler l'outil commercial le plus utile que vous pourriez utiliser. Statistique Canada a conçu une série de produits de référence afin de faire travailler le recensement pour vous.

On peut se procurer le *Dictionnaire du recensement,* le *Recensement en bref,* la *Revue générale du recensement* et le *Catalogue des produits et services* auprès des centres régionaux de consultation de Statistique Canada ou en téléphonant au...

☎ 1 800 267-6677 ☎

Les produits et services géographiques sont offerts sous diverses formes

Tirez-en tous les avantages !



On peut se procurer les produits et services géographiques auprès des centres régionaux de consultation de Statistique Canada ou en téléphonant au...

☎ 1 800 267-6677 ☎